

CAUSES

COMMUNES

TRIMESTRIEL DES SOCIALISTES
VILLE DE GENÈVE

GAZA

OCTOBRE - NOVEMBRE 2025

66

METTRE FIN AU GÉNOCIDE

COMITÉ DE RÉDACTION CAUSES COMMUNES

L'écrasante majorité de celles-ci sont des mineur-es, des femmes ou des personnes âgées; la quasi-totalité sont des civils.

Des personnes innocentes sont soumises à une famine organisée, des déplacements forcés, une destruction systématique des infrastructures sanitaires, éducatives, culturelles et productives, tout ceci en violation du droit international et du droit humanitaire. Israël bloque l'entrée de toute aide humanitaire et empêche tout journaliste d'entrer dans la bande de Gaza. Cette opération sanguinaire répond à une claire volonté d'annihilation du peuple de Gaza, de son histoire et de son avenir. Cette volonté a été exprimée de manière limpide par divers ministres et parlementaires israéliens. Il est aujourd'hui impossible de le nier; le taire serait une faute politique et morale. Il nous appartient de le reconnaître et de l'affirmer, encore et encore. En Cisjordanie, le gouvernement israélien étend les colonies de peuplement; son armée, dans l'ombre des abominations de Gaza, s'en prend aux camps de réfugiés de 1948 et en chasse ses habitant-es légitimes. Les colons assassinent impunément les Palestinien-nés, les chassent de leurs villages, les privent d'eau et détruisent leurs oliveraies. La situation est dramatique. Le silence et l'inaction complice des États se réclamant du droit international et du droit humanitaire est moralement et juridiquement injustifiable. La mobilisation de la société civile dans l'espace public, les

prises de position de citoyen-nés, d'ambassadeur-rices, d'intellectuel-les, de dockers, de journalistes à travers le monde entier et en Israël même, montrent l'étendue du refus de ce qui est en train de se passer à Gaza comme en Cisjordanie. Cette lame de fond de la société civile nous oblige. Elle demande que des mesures fortes soient prises à l'égard de l'État d'Israël afin de l'amener à respecter le droit international et mettre fin au carnage. La survie d'un peuple est en jeu. L'existence même du droit international est remise en question. La Charte, les résolutions et les institutions de l'ONU vacillent. De fait, une paix juste et durable entre l'État d'Israël et celui de Palestine semble aujourd'hui pour certain-es inatteignable. Pour notre part, nous la croyons possible, pour autant que nous agissions avec détermination, force et cohérence. L'horreur indiscutable du sept octobre ne saurait en rien justifier l'ampleur abominable de la riposte israélienne.

Le Parti socialiste s'est engagé à tous les niveaux, municipal, cantonal, fédéral, par le dépôt de textes parlementaires, d'interpellations, au niveau national avec la mobilisation citoyenne, notamment au sein de la manifestation du 21 juin 2025 en solidarité avec Gaza. De nombreux appels sont parvenus au Conseil fédéral et la ligne suivie par le DFAE a été fortement dénoncée. Relevons aussi les multiples interventions parlementaires des élu-es fédéraux-ales socialistes et l'exigence du groupe socialiste de la tenue d'une session parlementaire extraordinaire sur Gaza. À Genève, le parti cantonal a voté le papier de prise de position qui se trouve dans ce numéro en février 2025. Quels résultats? Que pèse

réellement cela au vu de l'enfer humanitaire à Gaza, des exactions en Cisjordanie, des décisions et du comportement du gouvernement israélien et de son armée? Il faut maintenant aller plus loin en reconnaissant la nécessité de l'action citoyenne par le boycott des produits en provenance des colonies de peuplement et le boycott et le désinvestissement des entreprises qui collaborent directement ou indirectement à l'effort de guerre, au nettoyage ethnique, à l'apartheid et à la destruction des infrastructures à Gaza comme en Cisjordanie; en soutenant toutes les actions citoyennes visant à briser le blocus humanitaire de Gaza; en appuyant le dépôt de plaintes de victimes palestiniennes auprès de la Cour pénale internationale contre politiques et militaires israélien-nés instigateurs-rices ou responsables de crimes de guerre, de crimes contre l'humanité ou de génocide et contre leurs complices politiques en Suisse ou ailleurs qui par leur inaction coupable permettent ces crimes; en appuyant les étudiant-es qui font l'objet de procédures pénales liberticides pour avoir apporté au cœur des universités la solidarité estudiantine pour Gaza; en exigeant du Conseil fédéral l'adoption de mesures concrètes à l'égard d'Israël afin qu'il respecte le droit international, en demandant au Conseil fédéral la reconnaissance de l'État de Palestine par la Suisse, afin de maintenir vivante la perspective d'une paix juste et durable fondée sur la solution des deux États. Nous devons tout faire pour adopter des mesures concrètes afin de mettre fin au génocide. Individuellement, collectivement, politiquement.

CAUSES COMMUNES

TRIMESTRIEL ÉDITÉ PAR LE PARTI SOCIALISTE DE LA VILLE DE GENÈVE
Rue des Voisins 15
1205 Genève
www.ps-geneve.ch

Un journal 100% pensé, conçu et réalisé à Genève!
Envie de soutenir *Causes Communes* : abonnez-vous!
Envoyez vos coordonnées à psvg@ps-geneve.ch

IBAN CH17 0839 0038 3293 1000 1 (Banque alternative)
à l'ordre de **Parti socialiste Ville de Genève, 1205 Genève**

Les avis et opinions tenues par les invité-e-s n'engagent pas le comité de rédaction.

Coordination rédactionnelle : Sylvain Thévoz

Comité rédactionnel : Olivia Bessat, François Mireval, Dalya Mitri, Noé Rouget, Florian Schweri, Salma Selle, Manuel Zwysig.

Ont collaboré à ce numéro : Houda Asal, Yasmine Berrada, BDS, Alain Bittar, Joëlle Bertossa, Micheline Calmy-Rey, Ataa Dabour, Joseph Daher, Ruth Dreifuss, Frédéric Choffat, Laurence Fehlmann Rielle, Carole Fumeaux, Jorge Gajardo, Pascal Holenweg, Sami Kanaan, Christina Kitsos, Rania Madi, Ziad Majed, Fabian Molina, Ayman Nassralah, Raouf Salti, Christel Saura, Carlo Sommaruga, Dominique Ziegler.

Illustrations : Barret, Ben, Bénédicte, Deuhme, Jo Ted, Pitch publiés originellement dans Vigousse, hebdomadaire satirique.

Maquette et mise en page : Atelier supercoccotte

Impression : Prestige graphique, Genève

Tirage : 3000 exemplaires sur papier recyclé

NETANYAHOU FAIT LE VIDE À GAZA



PAS DE NEUTRALITÉ FACE AUX VIOLATIONS DES DROITS HUMAINS

ENTRETIEN CAUSES COMMUNES

Ruth Dreifuss, Conseillère fédérale de 1993 à 2002 et première Présidente de la Confédération, a toujours milité pour la paix entre Israéliens et Palestiniens. Elle tient ici, comme toujours, des propos forts et clairs quant à notre sentiment d'impuissance face au conflit qui se déroule sous nos yeux.

François Mireval : Comment ton histoire personnelle, familiale et politique, nourrit-elle ton analyse de la situation au Proche-Orient ?

Ruth Dreifuss : Je suis née dans une famille juive et, même si j'ai rompu avec la religion, j'assume pleinement cet héritage culturel et historique. Ma prime enfance, je l'ai vécue dans les années sombres de la guerre et de la Shoah. J'ai partagé l'espoir que la création de l'État d'Israël offrirait un havre sûr à ses survivants dans un pays démocratique, laïc, socialiste. J'ai d'emblée rejeté le mensonger slogan colonial qu'il s'agissait de donner à «un peuple sans terre une terre sans peuple», me rendant compte que l'Occident se débarrassait ainsi de son «problème juif». J'admire et je soutiens depuis

des décennies l'infatigable engagement des militant-es palestinien-nes et israélienn-es pour que Juifs et Arabes vivent en paix, en sécurité et en égalité de droits. Depuis 1967, je dénonce publiquement et envers des responsables israéliens que j'ai eu l'occasion de rencontrer, l'occupation de la Cisjordanie, je condamne la colonisation, les exactions subies par ses habitant-es, le régime militaire et l'apartheid qui leur sont imposés. Aujourd'hui, j'accuse le gouvernement israélien de faire la guerre non seulement au terrorisme du Hamas, mais au peuple palestinien. Je l'accuse de poursuivre, de tolérer, de soutenir des actions qui visent à étendre Israël «de la rivière jusqu'à la mer». Et j'attends du Conseil fédéral qu'il condamne cette politique mortifère.

Comment contribuer, depuis la Suisse, à faire cesser ce que vivent les habitants et habitantes de Gaza ?

Dès le 9 décembre 2023, les manifestations contre la guerre de Gaza se sont multipliées, j'ai participé activement à celles qui s'engageaient en faveur d'une paix durable et juste en Israël et en Palestine. Ces manifestations étaient animées par la double compassion envers les victimes et les otages du 7 octobre et envers les habitant-es de Gaza frappé-es par bombardements israéliens, les ordres d'évacuation vers des lieux surpeuplés et également menacés, la destruction des écoles, des universités, des hôpitaux, des musées et des sites archéologiques. Priver la jeunesse de formation,

priver les malades et les blessés de soins, priver la population de nourriture et d'eau, priver la population des souvenirs de son passé représentent autant de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité. Démonstrations et propositions concrètes en faveur de l'aide humanitaire sur place et de l'accueil de personnes, d'enfants surtout, qui ne peuvent recevoir les soins nécessaires à Gaza doivent recevoir le soutien actif de nos autorités.

Hélas, un avenir en paix et sécurité est plus compromis que jamais. Les droits des Palestiniens à créer leur propre Etat sont plus bafoués tant à Gaza que dans les territoires occupés. Deux peuples font quotidiennement l'expérience de la violence et de la peur. De part et d'autre, ils s'enfoncent toujours davantage dans la haine, la vengeance, la violence et le désespoir. Et nous, ici, courons le risque de sombrer soit dans l'indifférence, soit dans le désespoir. De choisir de fermer les yeux sur l'horreur que vit la population palestinienne : les enfants, les femmes, les hommes, tués, mutilés, affamés, ballottés d'une zone à l'autre sans jamais trouver la sécurité à laquelle ils aspirent. Le risque est de nous sentir impuissant-es face à la force brutale déchaînée depuis deux ans. Sans oublier les angoisses des parents des otages israéliens et de la montée de l'antisémitisme à laquelle sont confrontés les Juifs de la Diaspora. Et pourtant, il faut continuer à nous sentir responsables et à poursuivre notre engagement en faveur du respect des droits humains et des lois internationales



qui prohibent les crimes de guerre et les crimes contre l'humanité, en soutien aux décisions des cours internationales pour juger ceux qui les commettent et tenter de prévenir le génocide.

Que demander à nos autorités, au Conseil Fédéral surtout ?

Nous sommes de plus en plus nombreuses et nombreux à exiger de nos autorités qu'elles assument leurs responsabilités. Nous devons exiger du Conseil fédéral, et aussi du Parlement, qu'ils entreprennent tout ce qui est en leur pouvoir en faveur de l'instauration immédiate d'un cessez-le-feu; qu'ils condamnent les crimes de guerre, les crimes contre l'humanité et les menaces de déportation; qu'ils veillent à ce que l'aide humanitaire parviennent à celles et ceux qui en ont un si urgent besoin et qu'elles interviennent pour faire cesser ces distributions de nourriture qui se révèlent être des pièges mortels; qu'ils fassent cesser toute collaboration de la Suisse avec l'armée israélienne et les industries qui lui fournissent les moyens de poursuivre les guerres qu'elle mène contre Gaza et contre d'autres pays de la région; qu'ils reconnaissent le droit des Palestiniens à l'autodétermination. Il n'y a pas de neutralité face aux violations des droits humains.

Pourquoi le massacre et les otages du 7 octobre ne doivent-ils pas constituer un blanc-seing, ni pour Tsahal, ni pour le gouvernement d'extrême-droite actuel ?

Il est évident que l'agression d'Israël par le Hamas est un crime contre l'humanité et un crime de guerre. Cette organisation, qui n'a plus organisé d'élections depuis sa victoire en 2006, exerce l'autorité de fait sur Gaza et est donc tenue aux mêmes obligations qu'un État. C'est pour cette raison que le Tribunal pénal international a entamé une procédure contre les deux responsables du massacre et de la prise d'otages du 7 octobre 2023 (tués entre-temps). Israël est tenu par les mêmes règles et sa riposte se devait d'être proportionnée, en protégeant les droits des civils, du personnel humanitaire, des journalistes, des prisonniers. Il ne peut être question de blanc-seing ni pour un gouvernement ni pour une armée qui mène une guerre. Il y a aussi des obligations pour une puissance occupante et la colonisation, de même que les exactions contre la population palestinienne sont également contraires au droit public international.

Au-delà du nécessaire cessez-le-feu, comment construire une solution durable et pacifique pour la région, et avec quelle aide de la Suisse ?

Depuis 1967, je milite contre l'occupation des territoires destinés à la création d'un État palestinien. La colonisation rend malheureusement la solution de deux États quasiment impossible sans qu'éclate une guerre civile en Israël ou que les Palestiniens ne reçoivent que des parcelles de terres ingérables. Même si les problèmes concrets, tels que la propriété du sol, l'accès à l'eau, la

question des droits des Palestiniens exilés restent difficiles à résoudre, il se peut qu'un État fédéraliste donne davantage de chance à un paix juste et durable. Il faut reconnaître qu'il s'agit d'une confrontation entre deux peuples profondément traumatisés, dont les traumatismes se ravivent à chaque manifestation de violence. Il s'agit aussi de deux peuples dont chacun est fortement divisé. Mais il existe, de part et d'autre, des personnes et des organisations qui collaborent et qui militent ensemble pour la paix, qui ressentent une profonde empathie pour les souffrances et les peurs de l'autre peuple, qui s'opposent avec courage aux fauteurs de guerre et d'injustice de leur propre communauté, quitte à accepter de se voir accusés de trahison. Soutenons leurs engagements, car ils incarnent l'espoir.

PLAIDOYER POUR LA PAIX

MICHELINE CALMY-REY
PRÉSIDENTE DE LA CONFÉDÉRATION 2007
ET 2011. CF EN CHARGE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.
PROFESSEURE À L'UNIGE

Micheline Calmy-Rey, alors Conseillère fédérale, a fortement contribué à la réussite de l'Initiative de Genève. Cet accord non gouvernemental entre négociateurs Israéliens et Palestiniens a montré, en 2003, comment obtenir une réelle possibilité de plan de paix alternatif dans la région. Son texte, écrit le 5 octobre 2025, prend du recul, pour éclairer les développements de l'actualité à Gaza.

On ne peut pas parler de résolution pacifique des conflits sans évoquer Emmanuel Kant et son projet philosophique «Pour la paix perpétuelle», en rappelant que l'idée d'une Société des Nations et d'une organisation des Nations Unies lui est due. On observe une résurgence de Kant, et de la pensée de la paix, chaque fois que la conjoncture est belliqueuse et chaque fois qu'il faut trouver des raisons d'espérer. Or nous avons besoin d'espérer car la période de liberté qui avait débuté avec tant d'espoir après la chute du mur de Berlin s'est effondrée. À cette époque, les conflits étaient gérés sur la base de règles et au sein d'organisations multilatérales telles que l'organisation des Nations Unies et l'Organisation Mondiale du Commerce. Le libre-échange atteignait alors des sommets sans précédent. L'Amérique dominait et stabilisait le système. La seule superpuissance, les États-Unis, s'avérait être un partenaire généralement fiable. Cet ordre mondial a pris fin. Les grandes puissances ne reconnaissent plus les règles existantes. La Chine et la Russie critiquent le système existant, qu'elles qualifient de diktat unipolaire des Américains. Dans le même temps, les puissances émergentes et contestataires de l'ordre mondial issu de la seconde guerre mondiale sont devenues trop fortes pour que les États-Unis puissent encore les contenir. Washington se comporte donc comme ses adversaires et impose égoïstement ses intérêts au détriment des autres. À l'ère de la jungle, c'est la loi du plus fort qui prévaut.

Depuis 2022, les États-Unis et l'Europe ont dû s'engager dans deux conflits avec des ondes de choc mondiales. L'attaque russe

de février 2022 a brisé toutes les normes sur lesquelles reposait l'ordre de paix européen. Avec un premier grand changement de perspective: l'OTAN renaît. La guerre confirme la dépendance et l'attachement des Européens aux garanties de sécurité des États-Unis. Si l'on considère objectivement les intérêts stratégiques des États-Unis, le bilan de la guerre en Ukraine n'est pas négatif - une confrontation directe entre l'OTAN et la Russie a pu être évitée. Au Moyen-Orient par contre, l'efficacité de la politique de dissuasion américaine n'est toutefois pas aussi évidente. Washington y montre surtout son incapacité à influencer les décisions israéliennes.

À Gaza, la catastrophe humanitaire ne se serait jamais produite si le gouvernement israélien qui dispose d'une supériorité militaire écrasante n'avait pas décidé d'user de la faim comme une arme. La famine constatée à Gaza est l'œuvre d'un régime démocratique reconnu comme tel par la totalité du camp occidental, ce qui lui a garanti jusqu'à aujourd'hui une totale impunité. Les protocoles additionnels des Conventions de Genève de 1949 proscrirent pourtant sans la moindre ambiguïté ce qui relève d'un crime de guerre.

La logique pourrait nous conduire à penser que la guerre a des vertus, qu'elle pourrait produire des changements nécessaires? La guerre est-elle donc un préalable à la paix? L'une et l'autre étant indissociables? En réalité, une guerre se termine soit par la diplomatie, soit par la victoire militaire d'une des parties. Approchons-nous aujourd'hui de la phase diplomatique? La guerre en Ukraine



serait-elle annonciatrice de paix durable pour le continent européen ?

Pour un pays comme la Russie, le plus grand pays du monde en termes de superficie, l'enjeu géopolitique de la guerre en Ukraine est de taille : il s'agit d'empêcher l'établissement d'un bastion militaire ennemi sur la mer Noire, l'Ukraine, un bastion suffisamment puissant pour fermer ce qui a été pendant des siècles le principal accès de la Russie au monde extérieur.

Une négociation de paix se fait aujourd'hui aux conditions de la Russie qui gagne du terrain. Les Ukrainiens peinent. A la guerre, le vainqueur est souvent celui qui sait utiliser le temps à son profit. Les tactiques militaires et les manœuvres diplomatiques dissimulent volontiers des instruments propres à peser sur la temporalité du conflit. La rencontre d'Anchorage entre Donald Trump et Vladimir Putin a acté la reprise par le président américain du principe répété depuis des années par le président russe à savoir la conclusion d'un accord de paix avant et non après un cessez-le-feu. La méthode exacerbe mécaniquement la violence sur le terrain et elle a pour effet immédiat de prolonger la fenêtre de supériorité militaire dont la Russie jouit actuellement.

Le président Trump veut recevoir le prix Nobel de la paix et ses efforts en faveur de la paix en Ukraine pourraient l'aider, mais uniquement s'il cessait de se faire le complice des crimes de guerre commis à Gaza. Pour la première fois dans l'histoire, des alliés occidentaux d'Israël ont rejeté l'activisme violent d'Israël. La France, le Royaume Uni,

la Portugal, l'Australie et le Canada ont reconnu formellement l'Etat de Palestine lors de la récente Assemblée générale des Nations unies. Ces pays rejoignent ainsi la grande majorité des Etats favorisant la solution à deux Etats, seule garante d'une paix juste et durable. La guerre menée à Gaza n'a pas vraiment d'explications d'ordre militaire. Le résultat recherché à savoir la sécurité de l'Etat d'Israël ne peut provenir que par l'ouverture d'une perspective politique.

L'initiative portée par la France et l'Arabie Saoudite en faveur de la reconnaissance de l'Etat de Palestine a redonné espoir : elle a renversé le paradigme traditionnel, la reconnaissance n'est plus l'aboutissement d'un processus de paix mais au contraire un accélérateur de ce même processus. Et de fait, depuis l'annonce de la reconnaissance en juillet, la mobilisation internationale s'amplifie pour qu'un cessez-le-feu mette fin au calvaire des gens de Gaza et des otages israéliens. Le 29 septembre, le Président américain a présenté aux côtés du premier israélien son plan de paix en 20 points. Si ce plan de paix est effectivement mis en œuvre, il mettra fin à la guerre à Gaza, les otages israéliens seront libérés, les Palestiniens peuvent espérer ne pas être déportés. Pourtant, ce plan de paix révèle des fragilités évidentes, à commencer par l'absence de calendrier contraignant pour un retrait israélien, l'absence d'échéance pour la création d'un Etat Palestinien et l'absence de la mention de la Cisjordanie. Ce plan américain est une sorte de réponse à l'initiative franco-saoudienne, même s'il se situe à distance d'une solution à deux Etats.

Mais c'est quand même un pas en avant, imparfait certes mais qui pourrait, en cas d'acceptation par le Hamas, porter le focus de la crise sur les défis pratiques, le désarmement des factions non gouvernementales, la réforme et le rôle de l'Autorité Palestinienne, le financement de la reconstruction, la sécurité et la paix dans la région. Qu'attend la Suisse pour se joindre à ces élans diplomatiques ? Nos complicités, nos passivités, nos impuissances ne sont plus acceptables.

ÂME DE MON ÂME



CHRISTINA KITSOS
CONSEILLÈRE ADMINISTRATIVE

«Je veux mourir, car dans le ciel, il y a de l'eau et de la nourriture», disent les enfants à Gaza, comme le rapporte Rachael Cummings, directrice humanitaire de Save the Children.

Plus de 17'000 enfants ont été tués depuis le début du conflit selon les autorités palestiniennes, alors que plus de 34'000 ont été blessés et près d'un million ont été plusieurs fois déplacés. Selon le Bureau central palestinien des statistiques, plus de 39'000 enfants ont perdu un de leurs deux parents et plus de 19'000 sont non accompagnés ou séparés de leur famille.

L'agence des Nations Unies pour les réfugiés palestiniens (UNRWA) relève qu'Israël a détruit partiellement ou totalement 97% des écoles de Gaza, sur la base des données fournies par le Centre satellitaire des Nations Unies (UNOSAT, au 8 juillet 2025). Depuis trois ans, les enfants à Gaza n'ont plus accès à l'éducation et à la formation. Les survivantes et survivants, gravement traumatisés-es, sont privés-es de présent et d'avenir, soit une marque indélébile qui se transmettra durant plusieurs générations. Derrière les chiffres, il y a des noms, des visages, des histoires et une mémoire à préserver. Le quotidien *Haaretz* dévoile ces vies d'enfant sacrifiées. Tariq, Reem et Badwan, frères et sœurs âgés-es de 5 et 3 ans, furent tués-es dans le camp de réfugiés-es de Nuseirat où ils vivaient avec leur mère et leur grand-père. La veille de leur décès, les enfants suppliaient ce dernier de jouer dehors malgré les raids aériens israéliens. Il reste les jouets et les souvenirs. Le grand-père embrassera le corps sans vie de ses petits-enfants en répétant «Âme de mon âme».

Haaretz évoque aussi la douloureuse destinée de Yaqeen Hammad, une enfant dont l'engagement a donné tant de courage aux enfants palestiniens durant sa courte vie. Elle a été tuée à 11 ans à Deir-al-Balah le 23

mai 2025 lors d'un bombardement israélien. Via des vidéos, elle décrivait sa résilience et répétait avec un sourire, barrettes bleues et roses aux cheveux, «à Gaza, rien n'est impossible». Avec son frère Mohammed, elle était bénévole au sein de l'association Ouena, distribuant de la nourriture et aidant les plus petits-es à oublier la guerre. Elle incarne une figure qui s'est battue pour les droits des enfants, le droit à l'enfance. Jusqu'au dernier souffle, elle aura tenté de ne jamais renoncer à la joie de vivre, dessinant avec les mains la figure d'un cœur à l'attention des 100'000 adeptes qui la suivaient.

Après toutes les leçons de l'histoire, comment l'impensable a-t-il pu devenir réalité? Comment justifier l'inaction des États face aux images d'enfants mutiques aux corps émaciés, aux membres amputés, vivant loin de chez eux, souvent sous des tentes, au milieu des décombres et du désespoir? Comment justifier le détournement de l'aide humanitaire? Comment supporter de telles horreurs alors même que nous avons adopté la Convention relative aux droits de l'enfant de l'ONU?

Les enfants sont les premières victimes des conflits. Philippe Lazzarini, le chef de l'UNRWA, évoque une «guerre contre les enfants et l'enfance». L'agence onusienne est bloquée par les autorités israéliennes sans pouvoir distribuer la majorité de ses stocks de nourriture, de médicaments, d'abris et de produits d'hygiène. Comble de l'horreur, des enfants et des femmes sont régulièrement abattus-es lors de distributions d'aide alimentaire, «pour la sécurité d'Israël». Pendant ce temps, alors que l'approvisionnement en électricité, en nourriture et en carburant est coupé, le ministre israélien de la Défense affirme que son pays combat «des animaux humains». Dans ces circonstances, peut-on encore parler d'aide humanitaire? Selon Adrian Förster, directeur général de *Save the Children* Suisse, nous contemplons une «déshumanisation systématique et une violation flagrante du droit humanitaire».

Face à cette catastrophe, Yaïr Golan, chef de file de la gauche israélienne martèle qu'«un pays sain ne fait pas la guerre à

des civils, n'a pas pour hobby de tuer des bébés, et ne se fixe pas pour objectif d'expulser des populations». Benjamin Netanyahu l'accuse de proférer des «calomnies antisémites (...) à l'encontre des soldats de l'armée israélienne», ajoutant qu'«il n'y a pas de limite à la décadence morale». Ces propos marquent une inversion des valeurs. La signification des mots est détournée. La «victoire totale» voulue par les autorités israéliennes ne signifie-t-elle pas la défaite d'une humanité entière qui s'effondre, une défaite morale et collective, celle des valeurs, du droit et de la dignité humaine?

Dépositaire des Conventions de Genève, la Suisse a une responsabilité institutionnelle et morale, celle de dénoncer les violences, de soutenir les victimes et de réaffirmer son attachement sans faille au respect du droit international. C'est en ce sens que les Villes de Genève et de Lausanne ont lancé plusieurs appels, dont celui du 21 mai 2025, pour que la Suisse sorte de son silence et prenne des mesures fortes. 81 communes l'ont rejoint, dont 9 des 10 plus grandes villes de Suisse.

La Suisse se doit de condamner les crimes de guerre et de soutenir les procédures engagées auprès de la Cour internationale de justice et la Cour pénale internationale. Elle ne peut rester silencieuse sur l'expansion des colonies, qui constitue une violation du droit international. Des sanctions économiques contre Israël devraient être envisagées, ainsi que l'arrêt de toute coopération militaire. Enfin, il apparaît urgent de reconnaître l'Etat de Palestine et d'accueillir à Genève des réfugiées et réfugiés gazaouis, notamment des enfants non accompagnés afin de les soigner et de les protéger.

Face au sentiment d'impuissance, face aux ténèbres, faisons nôtres ces mots d'Eglantyne Jebb, fondatrice de *Save the Children* en 1919: «Chaque génération d'enfants offre à l'humanité la possibilité de reconstruire son monde en ruine».

LA CULTURE POUR RÉSISTER ET EXISTER



JOËLLE BERTOSSA
CONSEILLÈRE ADMINISTRATIVE

En ces temps d'épreuves et de deuils incessants pour le peuple palestinien, le nom du festival «Palestine, filmer c'est exister» résonne plus que jamais. Le cinéma, ou la culture en général, ne peut pas tout; elle n'abat pas les bombes et n'empêche pas la destruction par les armes, mais elle demeure un pilier essentiel pour la dignité, la résistance et l'esérance.

La culture palestinienne porte une mémoire collective, une conscience de ce qui a été perdu, mais aussi de ce qui persiste, ce qui peut renaître, et ce qui ne doit jamais être oublié. En situation de conflit, la culture permet de préserver l'identité, alors que l'accès aux lieux et aux ressources est entravé. Elle donne de la visibilité, touche les consciences internationales ou crée des espaces de dialogue et de réflexion, même dans les pires conditions.

À Gaza en particulier, la culture joue un rôle vital. Elle est ce qui reste quand tout s'effondre : un lieu de refuge pour l'esprit et une arme pacifique contre l'anéantissement. Elle sera une ressource pour se reconstruire le jour où, espérons-le, la paix

saura trouver son chemin. Dans les camps au milieu des ruines, des ateliers de théâtre, de musique, de poésie continuent à naître. Ces initiatives, aussi fragiles qu'essentielles, offrent aux enfants et aux familles non seulement un espace d'expression, mais aussi un avenir possible, là où il ne reste parfois que désespoir.

Dans cette perspective, les ateliers comme les Swiss-Palestinian Film Encounters, portés par Akka Films à Genève, sont exemplaires. Ce projet, sur lequel j'ai eu l'honneur de collaborer en 2004, visait à créer des ponts entre réalisateurs suisses et palestiniens ainsi qu'à donner aux jeunes Palestiniens des compétences techniques et artistiques. Financé par la confédération (DFAE), il a permis à plusieurs cinéastes palestiniens de se former et de porter la voix de leur peuple au-delà des frontières, jusqu'à aujourd'hui.

La culture, ce sont aussi des parcours individuels. Je pense à Fadel Alutol, archéologue gazaoui installé avec sa famille à Genève et employé au Musée d'Art et d'Histoire, qui témoigne de la force des trajectoires culturelles et scientifiques comme passerelles entre les peuples. Lui qui a connu l'enfer de la guerre et de la destruction à Gaza avant de trouver refuge ici, incarne la puissance de la culture et du savoir comme instrument de survie et de reconstruction. Sa collaboration avec le MAH a été décisive pour la sauvegarde de milliers de pièces archéologiques gazaouies. Grâce à une opération d'urgence menée ces dernières semaines, le MAH a réussi, avec l'appui d'organisations

internationales et d'archéologues comme Alutol, à évacuer près de 70 % des objets, témoins d'une histoire millénaire, conservés dans le plus grand dépôt archéologique de Gaza, détruit peu après par un bombardement israélien.

L'histoire nous rappelle que la guerre détruit non seulement des vies et des infrastructures, mais aussi des héritages culturels qui appartiennent à toute l'humanité. Leur sauvegarde est un acte de résistance indispensable.

Genève a une responsabilité et un devoir de solidarité. Ce n'est pas seulement un geste humanitaire ou symbolique : c'est un investissement dans ce qui nous lie toutes et tous, dans la paix, dans le respect des droits humains et dans la justice. Ces initiatives démontrent que la culture peut être facteur de cohésion, donner sens, et même être un levier de diplomatie et de compréhension mutuelle.

La culture est un droit. Dans la bande de Gaza, elle est plus qu'un droit : elle est un acte de survie, un souffle d'humanité. Nous devons faire en sorte que ce souffle ne s'éteigne jamais, nous devons soutenir les Palestiniens, et contribuer à ce que leur voix ne soit pas étouffée — que ce soit à Gaza, en Cisjordanie ou dans les diasporas!

LES VILLES EN PREMIÈRE LIGNE



SAMI KANAAN
ANCIEN MAIRE DE GENÈVE

La Ville de Genève a une longue tradition d'engagement pour des valeurs fondamentales de solidarité et de justice sociale, ainsi qu'en faveur du droit international, notamment les droits humains et les Conventions de Genève, au vu du rôle particulier de notre Cité. Cet engagement se concrétise sur le plan local, bien évidemment, mais également sur le plan global, avec par exemple un budget important en faveur de la coopération décentralisée et un autre pour l'aide humanitaire, ainsi que par la participation active aux différentes instances qui soutiennent la Genève internationale. Cet engagement se traduit aussi par des prises de position publiques. Les villes sont en première ligne pour les droits humains et contre la barbarie, à Gaza et partout ailleurs!

Nous avons par exemple pris position de manière très claire en soutien aux villes ukrainiennes soumises depuis 2022 à une agression injustifiable de la part de la Russie, et apporté des aides directes et concrètes. La Ville s'engage également très souvent pour des cas concrets de personnes persécutées, publiquement ou dans les coulisses, pour obtenir au moins un permis humanitaire, sinon un permis de réfugié-e politique. Ce fut particulièrement le cas en lien avec l'Iran ces dernières années, pays soumis à un régime profondément totalitaire et rétrograde, plus particulièrement envers les femmes et les minorités. La Ville a d'ailleurs rejoint le réseau *International Cities of Refuge Network* (ICORN) qui soutient et accueille des auteur-ices persécuté-e-s. Dans l'espace public, outre des monuments déjà existants comme les Réverbères de la Mémoire, dédiés au génocide arménien, ou les monuments en mémoire des génocides de Srebrenica ou du Rwanda, on peut citer les processus en cours pour ériger des monuments sur trois enjeux essentiels, en collaboration directe avec les milieux concernés: un monument pour commémorer le drame de l'esclavage et de la colonisation, un autre monument en mémoire de la Shoah, et enfin en mémoire de toutes les personnes victimes en raison de leur engagement pour les droits humains.

Dès lors, la Ville ne pouvait rester silencieuse face au drame indicible de Gaza, marqué par une violation systématique et consciente des normes les plus élémentaires du droit international et du droit humanitaire.

La Ville de Genève, dès le début de la crise actuelle, a réagi très clairement et publiquement pour condamner toute forme de violence, bien évidemment les massacres perpétrés par le Hamas le 7 octobre 2023 et la prise d'otages civils (dont un certain nombre sont toujours prisonniers) et très rapidement aussi la riposte totalement disproportionnée, illicite et illégitime du gouvernement israélien, qui a déjà causé entre-temps la mort de plus de 64'000 personnes avec une grande majorité de femmes et d'enfants, et la destruction volontaire, systématique et totale d'infrastructures civiles. À cela s'ajoute la volonté assumée d'opérer une épuration ethnique de ce territoire (qui comprend plus de 2.4 millions d'habitant-e-s!) pour concrétiser des projets mégalomanes et mortifères de quelques investisseurs abjects et thuriféraires suprémacistes du «Grand Israël».

Le Conseil administratif s'est exprimé à plusieurs reprises depuis octobre 2023, toujours en référence au droit international et au respect des Conventions de Genève; le Conseil municipal s'est également saisi plusieurs fois de ce sujet. Là-dessus se sont greffées bien d'autres actions et initiatives, aussi bien politiques et institutionnelles qu'humanitaires. Ainsi, par exemple, en juin 2024 le Conseil municipal votait à une large majorité une contribution exceptionnelle de 500'000 francs pour l'UNRWA, sur proposition du Conseil administratif.

En mai 2025, le Conseil administratif initiait ensemble avec la Ville de Lausanne un appel des villes suisses au Conseil fédéral en vue d'exiger une intervention beaucoup

LA CICAD ATTAQUE VIGOUSSE



plus énergique et décidée pour faire respecter le droit humanitaire immédiatement sur place et sans restriction, appel appuyé depuis par 81 communes suisses dont neuf des dix plus grandes villes du pays.

En Ville de Genève, l'Exécutif a accompagné au mieux la forte mobilisation locale qui caractérise ce conflit, notamment en termes de manifestations. Par ailleurs, l'Exécutif a toujours réagi fortement et rapidement face à toute apologie de la violence ou toute expression de haine, notamment avec la forte résurgence, choquante et inacceptable, d'actes antisémites. Ainsi, par exemple, des tags nauséabonds de caractère nazi et antisémite dans l'espace public ont été effacés immédiatement au fur et à mesure de leur apparition.

Pourquoi une ville s'implique-t-elle dans un tel dossier qui, à première vue, ne concerne pas la vie locale ?

Parce que, justement, un tel drame résonne fortement à Genève, pour diverses raisons, et c'est le cas d'ailleurs dans la grande majorité des villes dans les pays démocratiques.

Dans notre monde globalisé, un conflit, même ailleurs, résonne aussi localement, avec parfois des répercussions locales et des tensions qu'il faut gérer. De plus, il est important d'affirmer haut et fort qu'on ne peut pas se contenter de subir la globalisation de l'économie, de la finance, des réseaux sociaux, sans promouvoir la globalisation des engagements collectifs pour la démocratie, les droits humains ou la justice sociale.

Enfin, la Ville de Genève a une responsabilité particulière, induite par son statut de ville internationale, comme évoqué plus haut. J'ai toujours été impressionné de réaliser à quel point le nom de Genève résonne réellement dans le monde, justement en lien avec ces notions essentielles. Même en tenant compte de la modestie de nos moyens, une action résolue est à la fois légitime et indispensable et fait partie intégrante des missions premières de la municipalité.

En aucun cas cette posture n'est en contradiction avec les principes de base en matière de répartition des compétences par rapport à la politique étrangère. Les villes s'engagent, individuellement et collectivement, pour la défense et la promotion de valeurs universelles. Grâce à leur ancrage dans les réalités concrètes des populations, leur connaissance fine des enjeux de coexistence pacifique et de résolution des conflits, et leur approche souvent pragmatique et innovante, elles jouent un rôle primordial, complémentaire par rapport à celui des États ou des organisations internationales. Elles montrent que le vivre-ensemble reste un objectif à la fois vital et réaliste, malgré tous les obstacles. Avec l'évolution très inquiétante de nombreux États vers diverses formes de totalitarisme, de reniement du droit international, de discriminations et de violences, avec des dérives fascisantes, les villes doivent plus que jamais constituer des lieux des mobilisations collectives.

LES ARTISTES POUR GAZA



DOMINIQUE ZIEGLER
AUTEUR ET METTEUR EN SCÈNE

Dès le lendemain du 7 octobre 2023, il apparût clairement aux yeux de toutes et tous que le gouvernement fascisant d'Israël profiterait de l'occasion pour accomplir des massacres de grande ampleur, et réaliser le rêve de ses ministres les plus extrêmes, à savoir l'éradication massive des Palestinien.nes et la colonisation du territoire de Gaza. Il ne fallait pas être grand clerc non plus pour comprendre que la spoliation des terres de Cisjordanie et celles de Jérusalem-Est par colons interposés connaîtraient la même intensification.

Devant ces circonstances tragiques, un noyau d'artistes suisses lança un premier *Appel des artistes suisses pour un cessez-le-feu à Gaza*. Cet Appel condamnait en préambule de manière claire et nette les atroces et indéfendables massacres commis par le Hamas sur des civil.es israélien.nes le 7 octobre. Il mettait en garde contre l'amplification des massacres perpétrés par l'armée israélienne sur les civil.es palestinien.nes et condamnait la politique coloniale, la politique d'apartheid de l'État d'Israël.

Contrairement à ce qui se passait en France ou en Allemagne à la même époque, les artistes de tous domaines (théâtre, cinéma, danse, arts plastiques, peinture, littérature, bande dessinée, musique...) en Suisse répon-

dirent massivement à cet Appel. Ce premier Appel fut suivi quelques mois plus tard d'une soirée d'artistes en solidarité avec les habitant.es de Gaza dans la grande salle du Théâtre du Grütli à Genève. Cet événement connut un immense succès, la salle débordant de monde. Les interventions étaient le fait d'artistes et de citoyen.nes d'origine suisses et palestinien.nes (ou les deux). Deux autres Appels furent à nouveau lancés et signés par les artistes suisses dans les mois qui suivirent, condamnant fermement la complicité du gouvernement suisse avec le gouvernement génocidaire d'Israël. Le comité des artistes suisses solidaires de Gaza reçut pour toute réponse gouvernementale, une lettre minable de la main du chef du DFAE, Ignazio Cassis, à la mesure du personnage.

En comparaison avec les réactions de leurs pairs dans les autres pays occidentaux, les artistes suisses ont été proportionnellement bien plus nombreuses, nombreux, et rapides à se positionner contre la politique mortifère d'Israël. Sans doute la chape de plomb et de censure est-elle (pour l'instant) moins violente que celle qui prévaut en France, en Allemagne ou dans d'autres pays d'Europe (sans parler des USA). Il nous faut sensiblement nuancer ce diagnostic, car en Suisse alémanique la prise de parole pour le respect du droit international et le respect des droits humains tout court se heurte à des difficultés plus fortes qu'en Suisse romande. Malgré cela, plusieurs artistes suisses-allemand.es se joignirent aux signataires des différents Appels et vinrent à Genève participer à la grande soirée des artistes.

L'engagement des artistes suisses en soutien à la population de Gaza est franc et massif. A l'instar du reste de l'opinion publique, l'immense majorité des artistes suisses prend fait et cause pour les Palestinien.nes et souhaitent des sanctions radicales contre

Israël. Le schisme avec les élites politiques est fort. La politique de collaboration de la Suisse gouvernementale avec le régime génocidaire d'Israël est un phénomène qui sidère le monde culturel comme le reste de la société civile.

La forte activité et visibilité des supplétifs locaux d'Israël choquent aussi le monde artistique, à commencer par celles de l'organisation CICAD, dont le secrétaire général écume les plateaux pour conspuer les lieux culturels signataires de la charte Apartheid free zone, les assimilant ignominieusement à des lieux «judenrein». Une députée PLR proposait de couper les subventions octroyées à ma compagnie de théâtre (par ailleurs modestes et irrégulières) comme mesure de rétorsion à mes interrogations sur la pertinence pour la Ville de Genève de financer l'association CICAD, partisane d'un État qui viole allégrement les conventions de Genève depuis 75 ans. Là encore, les artistes suisses ont manifesté une solidarité sans faille avec la liberté de parole et pour le respect des valeurs fondamentales, écrivant au PLR et aux institutions concernées leur condamnation sans fard des menaces dirigées contre le monde artistique.

Les artistes s'interrogent sur l'extrême influence de la CICAD dans le monde politique, très soutenue à droite et à l'extrême droite, mais aussi à gauche. Nombre de soutiens de cette organisation blâmable se trouvent, non seulement à l'UDC, au MCG, au PLR ou au Centre mais aussi parmi les cadres des Partis Socialistes et Verts. A l'heure où le génocide à Gaza s'intensifie, cette position est simplement inacceptable et les artistes s'en souviendront lors des prochaines élections. A travers nos arts et nos voix, nous continuerons de combattre toutes celles et ceux qui feront des concessions aux complices de l'État génocidaire d'Israël.

POUR GAZA, AVEC AMOUR



FRÉDÉRIC CHOFFAT
RÉALISATEUR

Une partie de mon cœur est parti avec la flottille pour Gaza, mais mon corps est resté là.

Chères conseillères et conseillers fédéraux, Cher, c'est une expression bien sûr, car vous ne valez plus grand-chose à l'heure qu'il est. Et vous vaudrez encore moins le jour où vous devrez rendre des comptes sur votre lâcheté. Sur votre complicité à ce que l'on peut appeler crimes de guerre, épuration ethnique, et officiellement - enfin - qualifier de génocide.

La pluie bat les trottoirs de ma confortable ville, tandis que la famine tue peu à peu le reste d'humanité que l'on tente de conserver. Et je tente, à mon tour, jour après jour, de ne pas sombrer dans la désillusion la plus totale et de garder espoir pour nous, pour la démocratie, pour celles et ceux vivant sous d'autres latitudes bien moins privilégiées, pour nos enfants et pour la planète qui nous accueille.

Trump éructe ses dernières volontés et les gouvernements occidentaux rampent devant lui. Et ces mêmes États soutiennent le gouvernement d'Israël qui continue impunément de violer toutes les résolutions de l'ONU, du droit international, des Conventions de Genève... Pas un jour sans que le gouvernement de Netanyahu n'extermine et ne prenne en otage deux millions de personnes enfermées sur un territoire à peine plus grand que le canton de Genève, le quart de la superficie du canton de Fribourg.

La Suisse, terre d'accueil, de neutralité, de paix. Il y avait longtemps que notre Confédération helvétique n'avait pas autant renié ces valeurs fondamentales, n'avait autant senti l'odeur de la lâcheté. Que dis-je, pué

la peur, l'infecte et nauséuse couardise. Cette sourde transpiration que vous devez ressentir dans votre dos, vous, de gauche comme de droite, qui n'osez mettre un terme à la collégialité alors que tout vous y appelle. Combien de morts encore avant de dire : "Stop, pas en mon nom !" Pour vous opposer à votre parti, à vos propres intérêts, à votre propre peur ? Que vous faudra-t-il pour laisser parler la voix de votre cœur ? Considérer ces habitantes et habitants de Gaza et de Cisjordanie comme des membres de votre famille ? Un oncle, une nièce, le dernier-né de votre fille ? Mais non, c'est l'indécision qui vibre en vous. Comme une odeur collante, s'attachant à chaque parcelle de votre peau et qui, je l'aimerais tant, vous empêche de dormir. Comme tant d'autres avec moi qui nous réveillons, chaque nuit, avec des images de Gaza, des visages d'enfants morts, une balle tirée par un drone entre leurs yeux, qui nous regardent et nous demandent : "que faites-vous ?"

Réveillé la nuit par la voix de celle qui est partie en voilier, en direction de Gaza. Cette voix qui me téléphone, avec derrière elle la détonation des bombes lâchées sur les voiliers par des drones israéliens. Bombardés en pleines eaux internationales, au large de la Grèce, sans que vous, ne leviez un petit doigt ? Mais quelle est cette effroyable maladie qui vous rend si aveugles ? Je ne peux que vous répéter : lâcheté, couardise, pleutrerie, indécence. Mais peut-être que pour que vous puissiez réentendre ces mots, vous faudrait-il d'abord vous poser des questions : ressentez-vous encore quelque chose ? Un microscopique sentiment d'humanité ? Un infime sentiment de tendresse envers les autres ? L'idée même qu'un amour pourrait survivre à toute cette injustice ? Avez-vous pensé sortir de la fosse commune de la pensée dans laquelle vous vous trouvez pour dénoncer l'État d'Israël, rompre vos bassesses commerciales avec ce gouvernement assassin, exiger un ces-

sez-le-feu immédiat ? Ouvrir des couloirs aux convois humanitaires (oui oui, rappelez-vous, les gens qui aident les autres) ? Soutenir l'action de ces femmes et ces hommes (dont beaucoup sont vos concitoyennes et concitoyens), et assurer totale protection à la Flottille pour Gaza ? Protéger celles et ceux qui sont prêts, avec un courage sans faille, à affronter avec leur corps ce que vous ne voulez même pas imaginer dans vos esprits.

Pourriez-vous penser, juste une seconde, que le parfum de la paix saurait remplacer vos obsessions : économiques, sécuritaires, votre recherche de confort personnel et couvrir un tant soit peu cette odeur fétide qui remplit de plus en plus l'espace en votre présence ? Tenez, je viens de le retrouver, le contraire de lâcheté, c'est courage. Si vous vous rappelez encore de ce mot, vous, conseillères et conseillers fédéraux, socialistes, libéraux ou UDC, essayez. Essayez de le faire revenir à votre conscience, de vous rappeler de sa texture. Détournez la préoccupation de votre seule personne pour vous tourner vers l'empathie et l'écoute de la souffrance d'un peuple entier qui meurt, et d'un autre, celui dont vous avez la responsabilité politique, qui sort dans la rue depuis deux ans, et qui vous demande d'agir.

Pour que mon amour revienne et, avec lui, pour que nous puissions à nouveau croire en l'humanité. Pour Gaza, pour vous, pour nous, pour la Flottille, pour le monde de demain.

IL Y A UN COLONISÉ ET UN COLONISATEUR

ENTRETIEN CAUSES COMMUNES

Alain Bittar est né au Caire, en Egypte. Il a vécu dans les camps de réfugié palestiniens durant la guerre du Liban, a fondé et dirige la librairie arabe l'Olivier à la rue de Fribourg. Il a co-fondé l'institut des cultures arabes et méditerranéennes (ICAM). Engagé pour la paix et le dialogue entre Israéliens et Palestiniens, il a reçu la médaille Genève reconnaissante après trois refus de naturalisation.

Sylvain Thévoz : En quoi l'histoire de ta vie est-elle liée à celle de la librairie arabe que tu diriges ?

Alain Bittar : L'histoire de la librairie, comme la mienne, est celle d'une quête d'identité. Je suis né en Égypte. Mon grand-père paternel était syrien et mon grand-père maternel venait du Sud-Liban. Tous deux étaient chrétiens. Ils ont quitté les montagnes libanaises vers 1860-1870, fuyant des conflits communautaires. Sans se connaître, ils ont émigré en Égypte. À cette époque, à l'intérieur de l'Empire ottoman, les déplacements étaient faciles. Depuis l'Égypte, ils se sont rendus au Soudan pour s'y installer. Mon père est né au Soudan. Je suis donc Soudanais.

Comment arrives-tu en Suisse ?

J'y débarque à l'âge de six ans, comme un enfant soudanais, blanc, arabe et chrétien. Un monsieur est venu me chercher à l'aéroport et m'a conduit à Château-d'Œx. J'ai

grandi dans les Préalpes vaudoises, en internat, jusqu'à mes douze ans. Ensuite, mes parents sont arrivés en Suisse et m'ont inscrit au collège Florimont, à Genève. Ils se sont installés à l'avenue de Sécheron, une rue populaire, près de la paroisse de la Trinité, qui était alors animée par de jeunes prêtres ouverts sur la société et le monde. Une véritable communauté de vie s'était créée dans l'église, où vivaient plusieurs jeunes couples. J'ai donc grandi dans un milieu très engagé. Éclaireur-scout, je traînais plus souvent à la paroisse qu'à la maison. L'ambiance y était très « chrétienne de gauche ». Cette paroisse est d'ailleurs devenue un terreau pour l'extrême-gauche genevoise. Dans les années 1970, à dix-sept ans, je commence à m'intéresser à la marche du monde : je manifeste contre la guerre du Viêt-Nam, les condamnations à mort des opposants à Franco à Burgos, le Shah d'Iran, le coup d'État de Pinochet et, très vite, pour la libération du peuple palestinien.

Avec quelles conséquences ?

À ce moment-là, je me fais renvoyer de Florimont. Je n'étais décidément pas dans l'esprit du collège. Problème : c'est le moment où je demande ma naturalisation suisse. Résultat : refus. La lettre disait à peu près ceci : « Monsieur, suite à l'enquête des autorités cantonales, nous avons établi que vous n'êtes pas encore déterminé quant à votre avenir. »

Alors que toi, tu savais assez bien où tu voulais aller ?

Disons surtout que je commençais à avoir un grand problème d'identité. Ce refus de naturalisation coïncide avec un coup d'État au Soudan. Gaafar Nimeiry prend le pouvoir. Les biens de ma famille sont nationalisés et nos passeports retirés. Je me retrouve

apatride, sans nationalité, avec un simple document de voyage suisse pour étrangers. La question qui me poursuivra toute ma vie se pose alors de manière aiguë : qui suis-je ?

Et ? As-tu trouvé la réponse à cette quête identitaire ?

Je croyais être Suisse, mais on me fait savoir que je ne le suis pas. Les gens me renvoient sans cesse à une identité arabe : « Ah, toi, tu es arabe, tu dois savoir... ». En réalité, je suis arabe, mais je ne connais alors rien à la culture arabe et je n'en parle même pas la langue. Dès lors, je centre toutes mes études à l'Institut des Hautes études internationales (HEI) sur la question palestinienne, fasciné par le monde arabe. En 1972, cet engagement pro-palestinien croissant me pousse à aller voir Jean Vincent, du Parti du travail, dans son cabinet d'avocat. Je lui demande de tenir un stand palestinien à la fête du parti – qui était à l'époque l'une des plus grandes fêtes populaires du canton de Genève.

En 1976, la guerre civile éclate au Liban. Je pars et je vais dans les camps de réfugiés, j'y reste deux ans, faisant des allers-retours avec Genève. Toute ma vie, je me suis retrouvé dans des positions ambivalentes qui ne correspondaient pas aux critères nationalistes. J'en ai gardé une aversion pour les frontières et un amour profond pour les identités multiples.

Que provoque cette rencontre avec les Palestiniens au Liban ?

J'y apprend l'arabe. À 22 ans, je découvre que tout n'est pas noir ou blanc, qu'il existe une multitude de sensibilités et de points de vue. Mais j'adhère alors profondément à la justesse de la cause palestinienne. Dès lors, il sera toujours clair pour moi qu'il y a



un colonisé et un colonisateur, et qu'il est vital que le colonisé retrouve ses droits. À mon retour à Genève, les autorités savent que je suis allé dans les camps palestiniens au Liban. Deuxième refus de naturalisation : « Suite à l'enquête des autorités cantonales, nous avons établi que vous entreteniez des relations très étroites avec une organisation de votre pays d'origine... » (ils m'avaient trouvé un pays d'origine !) « ...dont les conceptions de la démocratie ne sont pas les mêmes que les nôtres. » L'année suivante, je reçois un troisième refus. C'était l'époque des fiches. Je n'ai jamais pu voir la mienne : j'étais étranger. Seul-e-s les Suisses ont pu consulter leurs fiches. En 1979, toujours à la recherche de racines, j'ouvre la librairie arabe l'Olivier. À chaque livre qui entraînait, je m'appropriais davantage cette culture.

La librairie devient rapidement une référence à Genève ?

Au début, c'était simplement un lieu de rencontres où l'on trouvait des livres introuvables ailleurs. À l'époque, il n'y avait pas de radios, ni de télévisions satellitaires arabes, ni internet, ni de réseaux sociaux. L'essor a coïncidé avec le début du tourisme en provenance des pays du Golfe. Ils y trouvaient tous les livres interdits chez eux. Tous les dirigeants arabes qui venaient en villégiature à Genève pouvaient venir s'y installer pour lire. Ben Bella, Bouteflika, les dirigeants libyens, syriens, ceux des pays du Golfe... bref, presque tous sont passés par ici. La librairie est alors devenue un carrefour d'échanges et d'animations culturelles.

Pourquoi ce nom : L'Olivier ?

L'olivier symbolise d'abord la paix. C'est ensuite l'arbre qui, par ses fruits, nourrit l'ensemble du pourtour méditerranéen. Enfin, le Coran en fait un arbre sacré, n'apparte-

nant ni à l'Orient ni à l'Occident. Cette image m'est immédiatement apparue comme une évidence, en parfaite correspondance avec ma propre quête d'identité, « ni d'Orient, ni d'Occident ». J'espère d'ailleurs que nous pourrons bientôt en planter un devant la librairie.

En 2002, tu t'engages dans un mouvement pour la paix ?

Oui, c'est l'époque du « Manifeste, engagement d'un groupe de citoyens suisses ou vivant en Suisse pour la paix israélo-palestinienne ». On est dans le sillage de l'Appel de Genève. Nous, Juifs, Arabes, Israéliens, Palestiniens, Suisses, nous nous réunissons pour agir en faveur de la paix. Nous avions à l'époque organisé une rencontre de plusieurs jours entre une délégation du parlement palestinien et une délégation de la Knesset, ainsi que des concerts avec le West-Eastern Diwan Orchestra de Daniel Barenboïm. Nous voulions encore croire que la paix était possible.

Mes questions identitaires me poursuivent, entre-temps en épousant une française, je suis devenu français. Puis, en 2006, Manuel Tornare, alors maire de Genève, me contacte pour m'annoncer que le Conseil administratif de la Ville de Genève souhaite me remettre la Médaille « Genève reconnaissante », en même temps qu'à Ruth Fayon, une honorable personnalité juive survivante des camps de concentration. Je deviens ainsi avec une immense émotion, un citoyen honoré par une ville d'un pays qui m'a trois fois refusé la naturalisation. Ce qui m'a rappelé que mes parents se présentaient toujours par rapport à une ville, en disant : nous sommes du Caire, ou nous sommes d'Alexandrie. Dès lors, je pouvais dire « Je suis de Genève ».

Tu es actuellement engagé au sein de l'association Swiss Humanity. Peux-tu nous en rappeler les objectifs ?

Swiss Humanity initiative est une association à but non lucratif et politiquement neutre qui s'engage pour les valeurs humanitaires de la Suisse. Elle rassemble des personnes déterminées à ce que Genève et la Suisse honorent leur statut de canton et pays hôte des Conventions de Genève. L'association veut faire évoluer la position du Conseil fédéral et de la majorité du Parlement, fortement influencée par la *hasbara* (la communication israélienne), *UN Watch* et les groupes de pression israéliens, qui donnent une image fautive de la situation à Gaza. Il existe un profond fossé (*Gaben*) avec la Suisse alémanique que nous devons combler. Un clivage gauche-droite, dont il est difficile de sortir, crispe les positions. Nous voulons avancer par le dialogue et l'information.

La CICAD fait-elle partie de cette *hasbara* ?

Un but inavoué qui semble être poursuivi par la CICAD est de promouvoir une image positive d'Israël et d'entraver toute critique à son encontre. Cette démarche s'inscrit dans un mouvement plus vaste, la *Hasbara*. Israël consacre des milliards à travers le monde pour influencer l'opinion publique. J'en veux pour preuve une anecdote significative : un jour où j'étais invité à la radio en tant que simple commentateur pour une édition de « Temps Présent », le secrétaire général de la CICAD de l'époque, Bernard Lavrie, l'a appris et il a alors sérieusement menacé le journaliste de créer un scandale s'il n'était pas lui-même invité. Pressions, manipulations...

Un autre exemple est celui du professeur André Ossipow, qui a écrit un livre sur la



Palestine en 2008 : la CICAD l'a accusé d'antisémitisme. Il s'est défendu et a heureusement gagné son procès. De telles méthodes, qui consistent à museler le débat, sont à l'opposé des miennes ; je cherche toujours le dialogue et la concorde.

Un jour on m'a demandé si j'étais pacifiste, j'ai répondu qu'à Genève, on ne pouvait faire ni la paix ni la guerre. Mais qu'on pouvait toujours faire se rencontrer des gens qui n'ont pas l'occasion de le faire.

Personne de dialogue et de paix, comment analyses-tu la situation à Gaza aujourd'hui ?

Il faut d'urgence une solution politique. La guerre ne résoudra rien. Voir des colons arracher des oliviers, cracher sur des gens, frapper des paysans... c'est immonde. Ce droit de vie ou de mort que s'arroge l'occupant est écoeurant. Israël est le seul pays au monde qui peut être à la fois colonisateur et se poser en victime. La colonisation est une horreur, et ce qui se passe à Gaza est une horreur absolue. Les bulldozers caterpillar de l'armée israélienne rasant tout. La vie, la santé, les journalistes, les musées, les archives, l'histoire d'un peuple est ensevelie à Gaza. Les terres palestiniennes sont confisquées. À la création d'Israël, seulement 36 États ont voté pour ; c'est à peu près la même liste que ceux qui ont refusé récemment la reconnaissance de la Palestine. Il y a là une injustice fondamentale. C'est une mythologie sans cesse réinventée pour légitimer la colonisation. Aujourd'hui, l'État d'Israël existe, c'est un fait. Mais Israël doit appliquer le droit international. Depuis sa création, il n'a appliqué aucune résolution de l'ONU. Aujourd'hui, il commet

un génocide. La seule question valable est : que fait-on face à l'extermination du peuple palestinien ? Quels droits accorde-t-on aux Palestiniens-ne- pour se défendre. Il faut absolument que leurs droits soient reconnus avant qu'ils ne soient toutes et tous morts ou déporté-e-s.

Cessez-le-feu immédiat et solution politique ?

Oui. Cessez le feu immédiat et retrait des troupes israéliennes de Gaza. Car quand tout aura été rasé à Gaza, que feront les Israéliens ? La « riviéra de Trump » à Gaza, puis ouvrir grandes les portes vers le Sinaï. Les Palestiniens s'y retrouveront et continueront de résister. Israël aura alors un prétexte pour intervenir en Égypte. Israël n'a jamais permis à un-e réfugié-e de 1948 de rentrer ; pourquoi le ferait-il aujourd'hui ? Ce n'est pas un hasard s'il n'a toujours pas défini ses frontières. C'est un État en expansion, en Palestine, en Syrie, au Liban, c'est une menace pour la paix.

Les dirigeants israéliens véhiculent la dernière idéologie nationaliste et raciste issue du XIXe siècle et de la colonisation. Les Palestiniens vivent depuis des décennies sous l'apartheid et la colonisation, sans droit de manifester ni de s'exprimer. Que leur reste-t-il pour résister ? Nous, en Europe, avons une responsabilité écrasante.

Que peut-on faire face au génocide qui se déroule à Gaza ?

Ne pas l'accepter. Continuer de le dénoncer, de se battre, de s'exprimer. En parler à ses voisin-e-s, dans la rue, partout. Refu-

ser le fait accompli. Dénoncer toutes celles et tous ceux qui sont complices. En même temps, il est crucial de créer et renforcer les liens avec celles et ceux qui, dans la communauté juive, refusent ces crimes. Il ne faut pas laisser Netanyahu et ses complices suprémacistes parler au nom de tous les Juifs. De notre côté, nous devons éviter les amalgames.

Qu'est-ce qui te fait encore espérer et agir ?

Honnêtement, peu de choses. Le rapport de force est effrayant. S'il n'y a pas un sursaut en Israël même, ce pays court un risque terrible. Je suis persuadé qu'Israël n'offre aucune perspective. On ne peut construire un État sur la douleur et la souffrance. Une génération est perdue. Il y a en Israël des mouvements fondamentalistes équivalents à ceux des mollahs, mêlés à des néoconservateurs et des évangélistes américains. Ce cocktail toxique et intégriste menace toute la région. L'espérance, je veux croire que c'est la jeunesse qui la porte. Écoutons-la.

Un dernier mot, pour en revenir à ton identité ?

J'aime à dire que lorsque je ne supporte plus le monde arabe, je sors de la librairie et je vais sur le trottoir et lorsque je suis fatigué de la Suisse, je rentre dans la librairie.

www.icamge.ch



CONSTRUIRE INLASSABLEMENT DES PONTS



CAROLE FUMEUX
SECRÉTAIRE GÉNÉRALE
LICRA-GENÈVE

En ces temps, marqués d'une violence inqualifiable, notre humanité exige une posture engagée. Elle nous demande - ici déjà - de poser des actes citoyens et rassembleurs qui, en condamnant fermement toute violation des droits humains, s'attachent aussi, de l'endroit où nous sommes, à tisser inlassablement des liens entre des communautés déchirées. Nous ne pouvons faire fi de ce qu'il se passe ailleurs et prétendre que ceci ne concernerait pas notre action locale sur le terrain.

Parce que nous sommes aussi des citoyennes et citoyens du monde et que l'impact des conflits externes, renforcé par l'omniprésence des réseaux sociaux, est bien réel sur la cohésion de nos sociétés occidentales. Et donc en Suisse et à Genève aussi. Parce que surtout l'indifférence a toujours été le langage des lâches et que ceux-ci n'ont que rarement prétention à construire un monde plus équitable et inclusif.

La lutte contre les discriminations demande de déconstruire les stéréotypes, ceux qui prétendent savoir, du haut de leur profonde ignorance de l'autre, et enferment ainsi ceux que nous ne comprenons pas et choisissons alors de rejeter. L'altérité se décline pourtant dans les nuances, dans une constante reconstruction, demandant une approche sensible et respectueuse d'un spectre identitaire polychrome, dans lequel nous nous inscrivons tous. En sus de cette pluralité individuelle, il n'existe pas non plus de musulmans ou de juifs, de Palestiniens ou d'Israéliens dans une version idéale typique; une approche intercommunautaire plus fine permet de construire des ponts entre des personnes - des vraies et non des constructions sociologiquement bâtarde - en recherchant ce qui nous relie par-delà tout ce qui nous sépare.

Les actions menées par la Licra-Genève s'inscrivent dans cette ferme intention de créer des liens. Plus particulièrement, le projet JerusalemS, mené en septembre 2024 lors d'une résidence artistique à la librairie arabe de l'Olivier et dont le «S» marque d'entrée la Jérusalem plurielle, a répondu au choix de mener notre travail dans un esprit de tisserand-e-s. Dans le cadre d'un atelier d'écriture, conçu avec Sandra Modiano, et de la réalisation d'une fresque, réalisée sous la direction de François Burland, nous avons cheminé ensemble, fort-e-s d'une écoute active de l'autre, au sein d'un groupe reflétant tant la mixité de nos appartenances en Suisse que celles présentes au Moyen-Orient. L'exposi-

tion de cette fresque à Genève, soit au Graduate Institute, à l'Université et au salon du livre, à Berne au Palais Fédéral et bientôt à Sierre dans le cadre des rencontres Orient-Occident propose d'ouvrir un dialogue valorisant notre commune humanité. La paix tant au cœur de nos cités que là-bas où la guerre fait rage, même si elle demande surtout des actions concrètes, politiques et sociales, commence à notre sens par là. Cette approche marque aussi celle des Guerrières de la Paix que nous aurons le plaisir d'accueillir le 6 octobre à Genève, en lien avec la présentation de leur dernier film «Résister pour la Paix».

Les actions pédagogiques constituent un pôle privilégié des actions de la Licra-Genève. En abordant ces deux dernières années, avec plus de 4000 élèves, toutes les formes de racismes, nous avons souvent mesuré à quel point le fait de créer un écho entre les narratifs de plusieurs communautés victimes de discriminations, permet de consolider l'esprit de corps au sein de la classe et de faire société. Ainsi, nos récentes propositions au DIP, d'une formation articulant une sensibilisation tant à l'antisémitisme qu'au racisme antimusulman, suit le même fil rouge : comprendre, avec et pour les jeunes, comment l'ostracisation de l'autre fait écho à la nôtre afin de ressentir une réelle empathie, sur laquelle nous pouvons espérer construire un monde plus solidaire.



DE VARSOVIE À GAZA : D'UN GHETTO L'AUTRE ?



PASCAL HOLENWEG

A l'heure où on écrit ce que vous lisez, l'armée israélienne a investi une ville qu'elle avait déjà pratiquement détruite : Gaza. Il y a huit ans, la comparaison nous avait paru s'imposer, d'un ghetto l'autre. De Varsovie à Gaza.

Ce nous fut reproché (pour dire le moins), mais ce n'était pas une analyse historique, cela tenait du sentiment, de l'impression, du ressenti face à deux images mises côte à côte, celle du ghetto de Varsovie et celle de Gaza encerclée. Cette conjonction des images, en effet, était choquante. Elle ne pouvait que l'être. Il y a huit ans, Israël avait fait de Gaza, par le blocus, un ghetto où le Hamas prospérait : il n'y avait pas de projet, du moins explicite, d'extermination, de déportation massive, d'épuration ethnique. On confinait, on enfermait, on ne massacrait pas. Aujourd'hui, on massacre. On bombarde des hôpitaux, des écoles, des édifices religieux. On rase. On cible et on abat des humanitaires. À Gaza, porter un gilet avec la mention "Press" équivaut à porter une cible et se faire cible. À Gaza, tenter d'accéder à une aide alimentaire, c'est risquer sa vie. Et à Genève, le dénoncer, ce serait se rendre coupable d'antisémitisme ?

Gaza n'est pas Varsovie. On laissera à d'autres la pratique de l'amalgame - celui, en l'occurrence, de l'antisionisme à l'anti-

sémitisme : outre qu'il passe sous silence l'antisémitisme sioniste ("débarrassons-nous des juifs, envoyons-les en Palestine, qu'ils se débrouillent avec les arabes"...), il rend tout débat impossible puisqu'il vise à criminaliser le point de vue antagonique. "L'antisionisme est une forme contemporaine d'antisémitisme, car c'est appeler à l'éradication de l'Etat juif", résume dans la "Tribune de Genève" du 11 août le Secrétaire général de la CICAD. Il ne semble pas qu'il lui vienne à l'idée qu'appeler à l'abolition d'un État, ce n'est pas appeler à l'extermination d'un peuple (ou alors, tout anarchiste serait génocidaire ?), c'est seulement renoncer à une construction politique. S'opposer à un nationalisme. A un pouvoir politique. A un gouvernement, comme celui qui mène au pas de charge Israël et son peuple, toutes composantes confondues, juifs et non juifs ensemble, dans une impasse dont on se demande s'ils pourraient s'extirper autrement que pour rejoindre Oradour ou Massada. Condamner les Israéliens à devoir choisir entre l'extermination des Palestiniens ou le suicide collectif d'Israël, ce ne sont pas les antisémites qui y condamnent Israël, c'est le gouvernement d'Israël, dont un ministre, Bezalel Smotrich, se vantait en août dernier d'un avortement "L'Etat palestinien est en train d'être effacé" avant même que de naître...

L'amalgame de l'antisionisme à l'antisémitisme fonctionne comme les amalgames auxquels il prétend répondre : ceux du peuple d'Israël et du gouvernement de l'État d'Israël, ceux de l'État d'Israël aux Juifs (y compris ceux de la diaspora), ceux du sionisme à l'identité ou l'héritage culturel

juif. Ces amalgames, ceux des ratonneurs comme ceux des pogromes, sont un terreau - c'est sur ce terreau que poussent les massacres. Si l'antisionisme n'était qu'une forme d'antisémitisme hypocrite, l'"antipalestinisme" ne l'y céderait en rien... après tout, c'est bien la victoire du sionisme, la création de l'État d'Israël, qui a accouché d'une nation palestinienne dont tous les régimes arabes avaient, et ont toujours, une peur bleue. La revendication palestinienne d'un État, ce n'est après-tout que la revendication d'un droit à l'autodétermination qui est précisément celui sur lequel le sionisme s'est appuyé pour créer l'Etat d'Israël... Golda Meir avait un jour nié l'existence même d'une nation palestinienne. Ne se rendait-elle pas compte que la création de l'État d'Israël constituait également une nation palestinienne ? Cela reste, la plus évidente légitimation de la revendication d'un État palestinien.

La CICAD affirme, par les mots de son président dans une lettre à la Tribune de Genève, respecter "strictement la définition internationale de l'antisémitisme de l'IHRA (International Holocaust Remembrance), admise par le Conseil fédéral en 2021. Mais quelle est-elle, cette définition ? Elle est celle-ci : "L'antisémitisme est une certaine perception des Juifs qui peut se manifester par une haine à leur égard. Les manifestations rhétoriques et physiques de l'antisémitisme visent des individus juifs ou non et/ou leurs biens, des institutions communautaires et des lieux de culte." En quoi cela concerne-t-il l'antisionisme, comme opposition à un projet politique ? En rien. L'IHRA, d'ailleurs, précise elle-même que "critiquer



Israël comme on critiquerait tout autre État ne peut pas être considéré comme de l'antisémitisme". C'est pourtant bien ce que considère la Cicad, et les président et présidente des communautés juives genevoises qu'elle a mobilisé.e pour sa défense, et pour exiger du Parti socialiste qu'il fasse taire son député Sylvain Thévoz (à l'impossible, pourtant, nul n'est tenu - pas même le PS).

"Ce qui a commencé (comme une réponse au pogrom du sept octobre) a fini par devenir de plus en plus de la vengeance (...). Nous vivons un moment dangereux, où l'on est désormais bien au-delà de la vengeance" selon David Grossman. User de l'arme de la faim, c'est ce qui se fait à Gaza comme c'est ce qui se fit à Varsovie. Mais à Varsovie, c'était pour que les Juifs et les Juives crèvent sur place, quand à Gaza, c'est pour que les Palestiniens ne s'enfuient. Qu'ils se dispersent. Qu'ils cessent d'être un peuple pour n'être plus que des populations éparées. Qu'ils ne puissent faire nation. C'est bien la différence entre le génocide et l'épuration ethnique - mais c'est la différence entre deux crimes dont le second peut mener au premier.

Voir de l'antisémitisme partout, c'est ne plus pouvoir, ou ne plus vouloir, le voir là où il est réellement. C'est se rendre incapable de le combattre pour ce qu'il est -et non ce pour quoi le gouvernement d'Israël veut nous le faire prendre. Des voix juives s'expriment clairement, et qualifient de génocide ce qui se passe à Gaza. Ces juives et ces juifs, de culture ou de religion, d'héritage ou de foi et de pratique religieuses, sont-elles et sont-ils antisémites? Il nous est évident

qu'elles et ils sont les détenteurs et les défenseurs d'une culture juive (comme nous le sommes, nous-mêmes, d'une culture chrétienne sans cesser d'être athées et anticléricaux)... Antisémitisme, David Grossmann, qui a dénoncé un génocide en cours à Gaza? Antisémitisme, Metin Arditi qui considère que "la diaspora n'a pas à être au simple service d'Israël"? Antisémites, ou complices du Hamas, les trois anciens patrons du Mossad, les cinq anciens dirigeants du Shin Bet (dont Ami Avalon, pour qui "cette guerre a cessé d'être une guerre juste") et les trois anciens chefs d'état-major de Tsahal, qui en appellent... à Donald Trump pour qu'il contraigne Netanyahu à cesser le feu? Antisémites, les seize juristes israéliens, spécialistes en droit international, dénonçant le projet de concentrer la population de Gaza dans une "ville humanitaire" (le nouveau nom d'un ghetto)? Antisémites, les milliers de manifestant-e-s, appelant le 17 août en Israël à un cessez-le-feu? Antisémites, les 21% d'Israélien-ne-s adultes pour qui un État palestinien et l'État d'Israël peuvent vivre en paix côte à côte, et plus antisémites encore, sans doute, celles et ceux pour qui Palestinien-ne-s et Israélien-ne-s peuvent vivre ensemble dans le même État démocratique et laïque? Antisémitisme, en tout cas, évidemment, l'ONU et ses agences, et les dirigeants des États qui viennent de reconnaître l'État palestinien "parce qu'il y a Gaza" (comme le résume un diplomate canadien). Antisémitisme, forcément, Emmanuel Macron, pour qui Gaza est devenu le lieu d'une "déshumanisation que rien ne peut justifier". Antisémitisme, évidemment, la Cour pénale internationale, qui alerte sur les crimes de guerre et le "risque de génocide" à Gaza.

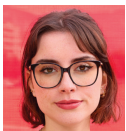
Et antisémites, sans nul doute, ceux qui dénoncent la liquidation de six journalistes gazaouis d'Al Jazeera par Israël (qui admet avoir ciblé l'un d'eux, Anas Al Sharif), qui s'ajoutent aux sans doute plus de 250 journalistes et photographes de presse tué-e-s par les forces israéliennes à Gaza.

Le Secrétaire général de la CICAD dit vouloir lutter contre "l'invisibilisation de l'antisémitisme"; mais quelle invisibilisation? L'antisémitisme, il le voit et le dénonce partout, y compris là où il n'est pas. Voudrait-il le rendre "visible" comme les antisémites judéophobes voulurent rendre "visible" ce juif sournois qui ressemble à n'importe quel goy, et pour qu'on le reconnaisse, lui faire porter une étoile jaune, organiser des expositions (genre "le Juif et la France"), tamponner son passeport d'un J, comme la Suisse l'exigea - et l'obtint des nazis - pour pouvoir reconnaître les Juifs allemands et autrichiens et leur refuser l'asile?

TROP CHÈRE, L'ÉTUDE SUR LES EFFETS DE LA POLLUTION SUR LA POPULATION SUISSE ABANDONNÉE



SOIS JEUNE ET TAIS-TOI



YASMINE BERRADA
CONSEILLÈRE MUNICIPALE

Les attaques du 7 octobre 2023 ont certes bouleversé la scène politique internationale, les organisations humanitaires, les collectifs et certains partis, mais il serait déplaisant d'omettre l'indignation des dizaines de milliers d'étudiant-es dans le monde face à la réponse à ces attaques.

Comme souvent, ce sentiment ne s'est pas limité à une émotion : il s'est transformé en actions, questionnements et mobilisations. L'histoire l'a montré, les crises géopolitiques trouvent souvent une réponse forte dans les milieux étudiants. L'Université de Genève n'y échappe pas. Le 7 mai 2024, la Coordination étudiante pour la Palestine (CEP) lance une première occupation dans le hall d'Unimail. Revendication principale : un boycott institutionnel de l'UNIGE, décliné en plusieurs points. À midi, le hall bourdonne d'étudiant-es qui s'installent, le hall devient un espace de débats, de discussions et solidarité.

Le mouvement touche aussi d'autres universités suisses, celles de Lausanne, l'ETH Zürich et l'EPFL. Mais les occupations pacifiques rencontrent aussi des opposants agressifs, avec intimidations et critiques

centrées sur le slogan *From the river to the sea*, auquel la CEP et la Conférence Universitaire des Associations d'Étudiants (CUAE) répondent directement.

Les relations avec le rectorat, dirigé depuis peu par Audrey Leuba, sont rapidement décevantes. La CEP multiplie les demandes de dialogue, sans succès. Une semaine après le début du sit-in, la police intervient et arrête plusieurs étudiant-es ayant passé la nuit sur place. L'Université choisit alors de criminaliser ses propres élèves au lieu de les écouter. Les médias s'emparent aussitôt du « spectacle ». Certains décrivent les actions comme « polémiques », contribuant à nourrir une opinion publique biaisée, assimilant le mouvement à de la violence ou à de l'antisémitisme, alors qu'il s'agit d'un exercice légitime du droit de manifester. Cette distorsion occulte le refus du rectorat d'assumer ses responsabilités et d'envisager des mesures face à un État qualifié de génocidaire. Le 14 mai 2024, *le Courrier* révèle en outre les liens de l'époux de Mme Leuba avec une entreprise fournissant des pièces pour l'armée israélienne.

Un très attendu rapport du comité scientifique de l'UNIGE, publié le 6 mars 2025, ne propose finalement aucune avancée concrète sur les revendications étudiantes, préférant rester neutre. Dans un mail officiel prônant le vivre ensemble, le rectorat affiche une hypocrisie criante, quelques mois seulement après avoir criminalisé ses étudiant-es.

Cette absence de position claire provoque une nouvelle réaction : la CEP lance une deuxième occupation, cette fois à Unimail et UniDufour, siège du rectorat. La réponse institutionnelle frôle l'absurde : seul le Bureau de réservation de salle réagit, demandant aux organisateurs de l'occup' de déposer une demande de réservation comme pour un simple stand. Or, il ne s'agit pas d'une animation récréative, mais d'un cri collectif : contre un rectorat qui préfère appeler les forces de l'ordre plutôt que dialoguer, contre les amalgames entre antisémitisme et antisémitisme, contre les attaques sionistes, et surtout pour la vie et la libération du peuple palestinien. Aujourd'hui, le rectorat s'est exprimé sur une « fin des partenariats stratégiques » avec Israël, continuant cependant à financer les recherches individuelles des chercheur-euses, même avec les universités israéliennes.

En somme, les mobilisations étudiantes, depuis leur apparition jusqu'à aujourd'hui, ont toujours servi à démontrer la rage et l'indignation profonde qu'éprouvent les étudiant-es face aux maux de notre société, la puissance de la force collective et leur détermination à mener les combats.

Bref, comme le disaient (ironiquement) les tags des jeunes soixante huitards, « sois jeune et tais-toi ».

BOYCOTT, DÉSINVESTISSEMENT, SANCTIONS (BDS) POUR LA FIN DE LA COLONISATION ISRAËLIENNE DE LA PALESTINE

Suite à la deuxième Intifada, en 2005, 170 organisations palestiniennes initient le mouvement BDS (Boycott, Désinvestissement, Sanctions), incitant la communauté internationale à presser Israël afin qu'il respecte enfin le droit international et les droits des Palestinien-ne-s. Inspiré de la lutte contre l'apartheid en Afrique du Sud, cet appel de plus de 250 organisations palestiniennes est signé par des syndicats, réseaux de réfugié-e-s, organisations de femmes, associations professionnelles, comités de résistance populaire, représentant les trois composantes du peuple palestinien : les réfugié-e-s en exil, les Palestinien-ne-s sous occupation (Cisjordanie, Gaza), et les citoyen-ne-s palestinien-ne-s d'Israël.

Les trois objectifs principaux de BDS sont :

1. La liberté du peuple palestinien, en mettant fin à l'occupation de la bande de Gaza, de la Cisjordanie, de Jérusalem-Est et du plateau du Golan, et démanteler le mur israélien érigé en territoire occupé;
2. L'égalité des droits des citoyen-ne-s arabo-palestinien-ne-s d'Israël;
3. Le respect de la justice et notamment du droit au retour des réfugié-e-s palestinien-ne-s (résolution 194 de l'ONU).

BDS, se fondant sur de nombreux rapports d'ONG et d'organismes internationaux et ne revendiquant que dans le cadre strict du respect et de la promotion du droit international, demande ainsi la fin de la colonisation et du système d'apartheid israéliens.

Ses moyens sont non violents : boycotts ciblés, campagnes de désinvestissement, et appel aux sanctions envers Israël.

Les boycotts économiques préconisent aux consommateurs de bannir les produits israéliens et/ou d'entreprises impliquées dans les territoires occupés et/ou soutenant l'apartheid (AXA, HP, Airbnb, Booking.com, Sodastream, Carrefour, McDonald's, etc.). Cette démarche ne cible ni individus ni identités. Les boycotts académiques et culturels eux, initiés par la Palestinian Campaign for the Academic and Cultural Boycott of Israel (PACBI), visent les institutions complices du système d'apartheid symboliquement (se faisant ambassadrices de l'État israélien), ou matériellement (recherches sur des technologies militaires etc.).

Les campagnes de désinvestissement appellent toute institution au retrait de fonds des entreprises complices d'apartheid, notamment dans l'armement (par exemple l'entreprise Elbit Systems, dans laquelle UBS investit massivement) ou les infrastructures d'occupation (comme Caterpillar, Barclays, etc.).

Les sanctions visent à obtenir des gouvernements qu'ils contraignent Israël en

vertu du droit international en interdisant les échanges commerciaux, suspendant les accords de libre-échange et en l'excluant de forums internationaux comme l'ONU ou la FIFA, comme cela a été le cas pour l'Afrique du Sud sous l'apartheid.

Un mouvement anti-raciste, anti-colonial et anti-impérialiste, BDS est coordonné par le Comité national palestinien (BNC) et agit à l'échelle mondiale, avec syndicats, associations, églises et mouvements anti-racistes et décoloniaux. Les campagnes s'adaptent localement et appliquent strictement les lignes directrices du BNC. A Genève, BDS milite depuis plus de 10 ans et cible, entre autres, les entreprises mentionnées ci-dessus. Les corps législatifs et exécutifs genevois peuvent beaucoup au niveau communal, cantonal et fédéral. Il est ainsi prioritaire qu'à Genève, les communes et le canton renoncent aux produits HP et Microsoft, promeuvent le désinvestissement des ressources publiques des fonds d'Israël et de ceux de ses complices. Ils doivent également activer les mécanismes institutionnels existants pour obtenir du Conseil fédéral qu'il sanctionne Israël.

Depuis 2023, BDS Genève a organisé plus de 30 manifestations populaires. Ces événements sont l'expression pacifique et indispensable du choc provoqué par l'irrespect flagrant du droit international et le génocide en cours. Ils donnent aux citoyens les moyens d'interpeller les élu-e-s genevois afin qu'ils agissent en cohérence avec leurs engagements.

En mobilisant partout individus et institutions, le mouvement BDS rend le système d'apartheid israélien économiquement et politiquement insoutenable, encourageant son démantèlement. Toutes les contributions soutenant les campagnes de boycott, de désinvestissement ou de sanctions afin de venir à bout de l'apartheid et de la colonisation de la Palestine sont en adéquation avec la stricte observation du respect du droit international et des droits humains.

NON AUX DRONES ISRAÉLIENS EN SUISSE



FLORIAN SCHWERI
CONSEILLER MUNICIPAL

En 2015, la Confédération suisse a conclu un contrat pour l'achat de drones à l'entreprise israélienne Elbit Systems Ltd, qui fournit également les drones utilisés par l'armée israélienne à Gaza. Un couple ayant dû fuir Gaza et plusieurs associations ont contesté récemment devant la justice la validité de ce contrat au motif qu'il viole le droit international. Une action rejetée sans examen par la Cour suprême du Canton de Berne au motif qu'elle serait « politique ».

En cours depuis dix ans, le projet d'acquisition des drones Hermes 900 fait parler de lui. Début septembre, le Département fédéral de la défense (DDPS) annonçait renoncer à certaines fonctionnalités en relevant que « les ressources financières sont presque épuisées et des fonctions essentielles ne sont toujours pas opérationnelles. Les partenaires de projet, Elbit et RUAG, n'ont pas respecté à plusieurs reprises les jalons contractuels. La disponibilité et les performances du système sont largement en deçà des exigences. ». Au-delà de ces aspects logistiques, la situation actuelle à Gaza pose la question de la conformité au droit international d'une collaboration militaire entre l'armée suisse et une entreprise fournissant des armes de guerre aux forces israéliennes.

Un couple palestinien ayant dû fuir Gaza en 2024, accompagné de la Ligue suisse des droits humains, du Groupe pour une Suisse sans armée et de l'Association suisse des avocat-es pour la Palestine ont ainsi lancé une action judiciaire auprès de la Cour suprême du Canton de Berne pour faire constater la nullité de ce contrat et son immoralité.

La Suisse a accepté en 2023 une prolongation du délai de livraison à fin 2026. Pour les parties requérantes et leur avocat es, Emma Lidén et Dimitri Paratte, « le report accepté par la Suisse autorise Elbit Systems à servir prioritairement les besoins de l'armée israélienne, en contradiction avec ses engagements contractuels. Cette décision revient à cautionner et soutenir l'effort militaire d'un État actuellement accusé de commettre des crimes de guerre, des crimes contre l'humanité et un génocide à Gaza ».

Malgré 46 pages d'argumentation en fait et en droit, la requête déposée par les requérant-es a été renvoyée à l'expéditeur après avoir été considérée comme un acte « abusif » car il paraîtrait « évident que [les parties] ne sont pas légitimées à agir en nullité d'un éventuel contrat duquel elles ne subissent aucun préjudice direct ». En considérant qu'il s'agirait d'une action « politique », la Cour refuse même d'examiner la requête. Emma Lidén dénonce une porte ouverte à l'arbitraire : « En refusant l'accès à la justice à mes mandant-es, ce Tribunal viole gravement leurs droits. Cela soulève de sérieuses interrogations quant à la capacité de nos institutions judiciaires à garantir le respect des obligations internationales de la Suisse et à veiller à ce que les contrats conclus ainsi que les dépenses publiques soient, en tout temps, conformes au droit international et aux droits humains. ». Parmi les parties requérantes figure un couple ayant perdu des membres de leur famille

et leurs biens dans les attaques de l'armée israélienne, notamment des attaques de drone. Pour eux, le maintien de ce contrat a directement contribué aux dommages qu'ils ont subi, ajoute l'avocate.

Les parties ont donc décidé de recourir au Tribunal fédéral pour déni de justice. La Cour suprême de Berne n'a en effet pas rejeté ou déclaré irrecevable la requête mais l'a simplement renvoyée sans même l'examiner.

Cette façon d'agir interpelle sur le fond. Au-delà de ce cas seul, quand un tribunal refuse d'examiner une requête au motif qu'elle serait « politique », qu'est-ce que cela dit de la capacité du système judiciaire suisse à se saisir de ce genre d'enjeux qui dépassent l'intérêt individuel d'une partie au contrat elle-même ? Qui est alors considéré comme subissant suffisamment de « préjudice direct » pour faire contrôler par la justice la légalité d'un tel contrat ?

« J'espère bien sûr que le Tribunal fédéral donnera raison à mes mandant-es. D'ici là, la question de la légalité de ce contrat restera en suspens, à moins que la Confédération ne décide, comme il lui incombe, de procéder elle-même à cette analyse » conclut Emma Lidén.

SOIGNER LES ENFANTS BLESSÉS DE GAZA À GENÈVE



RAOUF SALT
DOCTEUR

À Gaza comme ailleurs, Children's Right to Healthcare défend le droit fondamental de chaque enfant à recevoir des soins médicaux, même en temps de guerre. Fondée à Genève par le Dr Raouf Salti, l'organisation rappelle une vérité essentielle : la santé des enfants n'est pas une faveur, mais un droit universel que nous avons le devoir de protéger, au-delà des frontières et des conflits.

À Gaza, les enfants paient le tribut le plus lourd : selon l'UNICEF, en moyenne 28 enfants sont tués chaque jour — l'équivalent d'une classe entière — et ce, sans répit depuis près de vingt-trois mois.

Children's Right to Healthcare agit en faveur des enfants les plus vulnérables. Ses actions reposent sur quatre axes : missions médicales sur le terrain, formation de soignants locaux, fourniture de matériel hospitalier et, lorsque cela est nécessaire, évacuations sanitaires vers l'Europe.

Face à la tragédie qui frappe Gaza, l'organisation, avec l'appui de partenaires tels que CaravanesSolidaires et UOSSM International, ainsi que le soutien des autorités suisses, a coordonné entre janvier et février 2024 l'évacuation de huit enfants âgés de 14 mois à 17 ans. Ce sauvetage leur a offert une chance de recevoir les traitements vitaux sans lesquels ils n'auraient pas survécu.

Chacun portait les marques d'un conflit qui ne devrait jamais concerner les enfants : blessures par éclats, amputations, brûlures profondes. À Genève, une clinique privée

a ouvert ses portes gratuitement pour les accueillir. Opérations chirurgicales complexes, pose de prothèses et suivi en réhabilitation leur offrent désormais une chance de retrouver une enfance et un avenir.

Gaza : l'urgence absolue

Des milliers d'enfants blessés vivent une détresse inimaginable. Les hôpitaux locaux, débordés et manquant cruellement de matériel, sont incapables de faire face seuls à cette tragédie. Selon l'UNICEF, plus de 12'000 enfants à Gaza souffrent de mutilations graves. Ces chiffres ne reflètent pas l'ampleur des traumatismes psychologiques, de la malnutrition ou des décès indirects causés par la privation de soins. Chaque enfant blessé représente une urgence absolue.

Derrière les chiffres, des visages

Derrière chaque chiffre se cache une vie, une histoire personnelle. Comme celle d'un adolescent de 17 ans arrivé à Genève avec une jambe amputée et un corps fragile de trente kilos. Grâce à l'opération, à la prothèse et à l'accueil reçu, il a survécu — des gestes devenus impossibles à Gaza, faute de moyens.

Chaque enfant blessé porte en lui la tragédie du conflit : la perte d'un être aimé, la peur d'un bombardement, la privation de soins vitaux. Ces récits bouleversants nous rappellent que chaque intervention médicale ne se limite pas à un soin : c'est une véritable chance de vie.

Former et transmettre

L'organisation forme également les équipes médicales locales. Le Dr Salti et ses bénévoles transmettent leur expertise en chirurgie, en pédiatrie et en médecine d'urgence, renforçant ainsi les hôpitaux pour qu'ils puissent soigner davantage d'enfants et garantir la continuité des soins, lorsque les conflits se prolongent.

Genève, berceau de la solidarité universelle

Genève, capitale des droits humains et siège d'organisations internationales, est le point d'ancrage de Children's Right to Healthcare, là où la solidarité se transforme en action. Notre engagement à Gaza s'inscrit dans une longue série d'interventions dans des contextes de crise et de guerre — Liban, Syrie et Afrique — mais ce que nous voyons aujourd'hui à Gaza dépasse tout ce que nous avons connu. La gravité et l'urgence de la situation n'ont aucun précédent.

Appel à la solidarité

Nos moyens demeurent modestes face à l'ampleur des besoins. Chaque évacuation sanitaire exige une logistique complexe, mais chaque vie d'enfant sauvée donne tout son sens à ces efforts essentiels.

Nous lançons un appel urgent — aux institutions, aux associations, aux familles, aux citoyen-ne-s, ainsi qu'aux autorités suisses — pour accélérer l'entrée humanitaire des cas les plus graves. Les procédures actuelles, trop lentes, mettent chaque jour des vies en péril.

Comme l'a souligné António Guterres, Secrétaire général de l'ONU, « La situation humanitaire à Gaza est une honte morale pour nous tous. » Face à cette détresse, il est impératif de mobiliser solidarités et ressources pour assurer aux enfants un accès immédiat aux soins dont ils ont un besoin vital. Protéger l'enfance n'est pas une faveur : c'est un droit fondamental.

Children's Right to Healthcare
Av. de Champel 81
CH - 1206 Genève
info@crh-geneva.org
www.crh-geneva.org

INVESTIR EN ISRAËL

« QUOI QU'IL ARRIVE » ?



JORGE GAJARDO

La pression citoyenne grandit pour sanctionner les entreprises complices de l'oppression contre le peuple palestinien.

Les investissements mondiaux directs dans l'économie israélienne connaissent de fortes variations à la baisse du fait de l'offensive militaire massive de 2023 dans la bande de Gaza, mais restent considérables depuis le début des années 2000.¹ Les investissements étrangers en Israël sont un indicateur politique clé de l'attractivité économique de ce pays largement considéré comme rentable par UBS, l'un des principaux gestionnaires de fortune au monde. Un pays attractif malgré l'apartheid et l'accroissement des colonies en Cisjordanie, largement documentés depuis au moins vingt ans, malgré le blocus de Gaza instauré en 2006, malgré le génocide dans la bande de Gaza, que plus personne ne met sérieusement en doute.

Les affaires sont les affaires, ajouterait peut-être M. Gal Mor, chef en partance de la mission économique et commerciale israélienne en France. Le 24 août dernier, ce dernier faisait le bilan de son action sur le réseau LinkedIn². Sa mission : accompagner l'expansion des investissements israéliens à l'étranger et attirer des investissements en Israël, « quoi qu'il arrive ». C'était deux jours après que l'ONU ait déclaré l'état de famine dans la bande de Gaza, provoqué par le blocus humanitaire israélien sur ce territoire de plus de 2 millions d'habitants.

Grandes affaires, grandes atrocités

Pourquoi en est-il ainsi, malgré l'indignation que provoque dans les consciences le massacre de masse du peuple palestinien ? Comment Israël parvient-il à tirer profit de ses politiques d'apartheid et le génocide ? D'ailleurs, aucune sanction internationale sérieuse ne frappe encore ce régime ; son accès au marché financier, largement dominé par les puissances occidentales et leurs grandes entreprises, ne subit pas de restriction à ce jour.

Les liens entre les grandes atrocités et la marche des affaires ne sont guère nouveaux, mais ils sont souvent opaques et ignorés du grand public. En Suisse, il a fallu du temps pour que des historiens comme Jean-François Bergier ou Marc Perrenoud aient accès aux documents leur permettant de décrire les relations économiques et financières entretenues par la Suisse et le Troisième Reich. Plus récemment Sandra Bott, Georg Kreis, Bouda Etemad et Sébastien Guex ont dû batailler pour faire la même démarche historique pour l'apartheid sud-africain. Dans les deux situations, la Suisse officielle faisait le bilan, sous la contrainte, de ses relations économiques avec deux des régimes les plus honnis du XXe siècle, en usant de l'excuse de la neutralité pour développer des affaires douteuses.

Encore plus récemment, à la lumière des études décoloniales, c'est au forceps qu'apparaissent des esquisses de recherches interrogeant l'enrichissement de familles de financiers suisses grâce à l'esclavage et l'exploitation des peuples dans les colonies. Hier comme aujourd'hui, des liens lucratifs, couverts par l'impunité, unissent en effet

les affairistes et les sanguinaires. L'histoire les documente, mais elle paraît se répéter à quelques nuances près. Cette alchimie du profit, du racisme, du colonialisme et de l'impunité a été rappelée encore cet été par Francesca Albanese, la rapporteuse spéciale de l'ONU sur les territoires palestiniens occupés par Israël, dans son étude *D'une économie d'occupation à une économie de génocide*³.

Faire bouger les lignes

Les affaires avec Israël, c'est dans le secteur des armes et de la technologie oppressive qu'elles s'épanouissent le mieux, avec pour cobaye et terrain d'expérimentation la population palestinienne et sa terre occupée et volée.

Pendant longtemps, quelques rares organisations de la société civile, comme le mouvement palestinien BDS et le centre de recherches WhoProfits des femmes israéliennes pour la paix, ont tenté d'alerter qui voulait bien les entendre sur la complicité des entreprises financières et de la haute technologie avec les politiques israéliennes oppressives.

Mais aujourd'hui, l'indignation se répand et gagne des secteurs de la population qui, même en voyant l'apartheid se déployer progressivement, n'imaginaient pas l'État d'Israël pousser la logique raciste et coloniale jusqu'à l'anéantissement. Comme à l'époque de l'apartheid sud-africain, c'est dans la société civile, dans les villes et les cantons, davantage que dans les sphères du pouvoir fédéral, que les lignes bougent de manière décisive.



STOP — THE WAR

**AFFILIÉ·E·S ET PENSIONNÉ·E·S DE LA
CAISSE DU PERSONNEL DE L'ÉTAT DE
GENÈVE (CPEG), SIGNEZ LE MANIFESTE
POUR UNE POLITIQUE D'INVESTISSEMENT
ÉTHIQUE DE NOTRE CAISSE DE RETRAITE !**

Une victoire d'étape

Ce printemps, Genève a vécu un séisme. Le Syndicat des Services publics (SSP), le Syndicat interprofessionnel des travailleuses et travailleurs (SIT) et le Cartel intersyndical ont mené la bataille pour amener la Caisse de retraite du personnel de l'État (CPEG) à désinvestir des obligations israéliennes qu'elle détient dans son porte-feuille d'investissements. 2 millions de dollars. Un petit tremblement sans conséquence, diraient les esprits chagrins. En fait, une «victoire d'étape», répond le SSP, qui a pris la tête d'une série de démarches similaires auprès de la Caisse de pension de l'État de Vaud (CPEV) ainsi qu'à Neuchâtel, Fribourg et au Tessin.⁴ Tout en maintenant la pression sur la CPEG dont une partie du capital a été investi par des traders dans les actions d'une banque israélienne et dans des sociétés étrangères compromises dans l'entreprise coloniale israéliennes. Parmi celles-ci Airbnb, TripAdvisor, Booking et Expedia, ces plateformes qui font la promotion de logements touristiques dans les colonies illégales en Cisjordanie : 18 millions de francs qui s'ajoutent aux investissements indésirables à la CPEG. Sur le front du désinvestissement, la SUVA, la principale assurance-accidents en Suisse, est également sollicitée pour désinvestir de près de 25 millions de francs placés en Israël.⁵

Demander des comptes

Et les entreprises elles-mêmes? Depuis quelques jours, UBS est visée par une campagne lancée par BDS Suisse, les jeunes socialistes, verts et POP, le collectif BreakFree et le Groupe pour une Suisse sans armée (GssA). Que reprochent-ils à notre véné-

nable banque systémique? Un investissement de 75 millions en actions d'Elbit Systems, le principal fabricant de drones armés israéliens, dont la valeur a pris l'ascenseur depuis le début du génocide, alors que UBS se vante d'être l'un des premiers signataires du Pacte mondial de l'ONU sur l'éthique des entreprises. Hypocrisie.

De plus en plus de gens sont prêts à demander des comptes aux entreprises à propos de la sincérité de leurs engagements en responsabilité sociale et environnementale et sur les droits humains, qu'elles prétendent suivre à la lettre. Le public ne se résigne pas à être instrumentalisé par des sociétés comme l'assureur Allianz, qui investit 7 milliards de dollars dans des entreprises de l'industrie de l'armement comme Elbit et Caterpillar, puis vient sponsoriser des séances de cinéma pour laver son image de marque.

Exigence éthique

Dans le contexte actuel, un large front pour le désinvestissement est en train de se constituer autour des appels du mouvement BDS. Des syndicats, des collectifs anticapitalistes et pacifistes, des juristes, des cinémas, des parlementaires dans les cantons et au niveau fédéral, des citoyennes et citoyens de tous âges, interpellent les entreprises et les institutions financières avec un haut degré d'exigence éthique.

Nous sommes au pied d'une montagne haute de plusieurs dizaines de milliards de dollars. Mais elle commence à s'effriter. La lutte n'est pas plus simple en 2025 pour soutenir la lutte du peuple palestinien pour jouir de la liberté et l'égalité sur sa terre

qu'elle ne l'a été pour aider le peuple sud-africain à se débarrasser de l'apartheid. L'apartheid a pourtant fini par être aboli en Afrique du Sud, affaibli par la double action de son absurde et insupportable cruauté et de la montée du mouvement pour le boycott dans le monde. En sera-t-il de même pour l'apartheid israélien?

1 - République française. Direction générale du trésor. «Investissements Directs à l'Étranger - Une année 2023 en trompe-l'œil en Israël». 24 février 2025. En ligne (consulté le 26 septembre 2025)

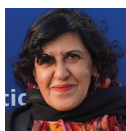
2 - LinkedIn. Message de Gal Mor, chef de mission de l'économie et du commerce - Ambassade d'Israël en France. 24 août 2025. En ligne (consulté le 26 septembre 2025).

3 - United Nations. *From economy of occupation to economy of genocide. Report of the Special Rapporteur on the situation of human rights in the Palestinian territories occupied since 1967*. 2 juillet 2025. En ligne (consulté le 26 septembre 2025).

4 - Syndicat des services publics : SSP Genève. «Victoire d'étape: la CPEG renonce à ses obligations d'Etat israéliennes». Communiqué de presse. 9 juillet 2025. En ligne. (consulté le 26 septembre 2025).

5 - *Le Temps* (en ligne). «La caisse de pension des fonctionnaires genevois épinglée pour ses investissements en Israël». 6 juin 2025; «Géant suisse de l'assurance-accidents, la Suva sommée de renoncer à ses placements en Israël» 29 août 2025 (consulté le 26 septembre 2025). Au moment de la publication de cet article, on apprend que l'assemblée des délégué·e·s de la Caisse de pension cantonale vaudoise (CPEV) a voté, le 2 octobre pour un «désengagement financier total» d'Israël.

L'EUROPE DOIT À LA PALESTINE BEAUCOUP PLUS QU'UNE SIMPLE RECONNAISSANCE



RANIA MADI
MILITANTE POUR LES DROITS HUMAINS

Pendant de longues années, la cause palestinienne et les Palestiniens, en général, ont été relégués au second plan sur la scène internationale. Depuis quelques mois et suite aux massacres qui se déroulent dans la bande de Gaza devant les yeux de la communauté internationale ainsi que la destruction massive de toute la bande de Gaza afin de la rendre invivable, un certain nombre de pays occidentaux ont décidé de reconnaître l'État de Palestine.

Cette reconnaissance, même si elle apparaît importante sur le plan symbolique, est largement insuffisante sur le plan pratique. En effet, si on revient aux lendemains du sept octobre, la plupart des pays occidentaux, et à leur tête les Etats-Unis, ont apporté leur soutien illimité et inconditionnel à Israël et sans aucune référence à un contexte déjà très dégradé du fait de la politique que mène Israël dans les territoires occupés.

Cet alignement inconditionnel s'est manifesté alors même que les dirigeants israéliens annonçaient leurs intentions de mener une guerre dictée par une volonté de vengeance que le porte-parole de l'armée israélienne a décrit comme "l'enfer" qui allait s'abattre sur toute la population de

Gaza. Le ministre de la guerre israélien a annoncé le neuf octobre que le siège total de Gaza entraînerait l'interdiction d'entrée de la nourriture, de l'eau, de l'électricité, et du carburant, privant ainsi deux millions de personnes qualifiées par le ministre israélien "d'animaux humains". Et pourtant, les gouvernements européens ont préféré ne pas entendre, ne pas croire ce que les responsables israéliens annonçaient vouloir faire.

Le siège annoncé il y a deux ans a provoqué une famine que le Président américain Donald Trump n'a pu nier. À ce jour, plus de 170 palestiniens, dont 112 enfants sont morts de faim. La "guerre" israélienne contre Gaza a détruit près de 80 % des logements à Gaza, et a tué plus de 65'000 personnes, dont un tiers sont des enfants. Quatre villes clés de la bande de Gaza, Rafah, Khan Younis, Beit Hanoun, et Jabalia, et un des quartiers importants de la ville de Gaza, Shijaiyah, n'existent plus. L'armée d'occupation, au moyen de bulldozers et d'explosifs a détruit toutes les infrastructures en les transformant en un théâtre d'apocalypse.

Là où vivait une communauté, qui depuis des siècles s'était enracinée et développée, se trouve aujourd'hui un champ de ruines. La communauté est pourchassée par une armée répondant aux ordres d'un gouvernement d'extrême-droite. C'est une élimination systématique de la vie palestinienne du territoire dans un but de coloniser la bande de Gaza ou de la rendre invivable. Ces évolutions ont eu lieu au vu de toute la communauté internationale et ont poussé un certain nombre de pays à prendre quelques mesures qui restent assez timides, sous les menaces des ministres du gouvernement

Netanyahou appelant à coloniser Gaza, et la rendre "toute juive". En effet, la ligne rouge, dont le degré d'intensité n'est pas encore assez clair, arrive à l'instant où Gaza n'est plus !

Un soutien de la société civile

Pourtant, dans les rues des villes d'Europe, la société civile a clairement exprimé sa solidarité avec la résistance palestinienne. Depuis deux ans, sans cesse, des centaines de milliers de manifestant-e-s ont crié "halte au génocide", "cessez-le-feu" et "Palestine libre", de Genève et d'autres villes en Suisse, à Londres à Paris, et de Berlin à Amsterdam. Leur détermination s'est renforcée de jour en jour lorsque le caractère génocidaire poursuivi par l'armée d'occupation a été validé par les organisations des droits humains les plus crédibles du monde, comme *Amnesty International* et *Human Rights Watch*, ainsi que par les plus grand-e-s expert-e-s, de même que par les organisations israéliennes de défense des droits humains.

Cette solidarité fait face à une répression brutale mais ne plie pas. Elle réclame des gouvernements européens d'agir avec une plus grande fermeté, avec par exemple des mesures comme la suspension des échanges commerciaux avec Israël, tout particulièrement la vente et l'achat de matériel militaire, et l'imposition de sanctions. Agir ainsi permet d'envoyer un message à Israël pour lui signifier que ce qu'il a fait et continue de faire à Gaza n'est ni normal, ni acceptable, et que tuer des civils en masse aura des conséquences. Seules de telles mesures pourront mettre un terme à cette politique génocidaire et éviterait que cette offensive ne s'étende à d'autres parties des

PLAN TRUMP TRANSFORMER GAZA EN RIVIERA



territoires occupés et constitue alors un précédant que d'autres gouvernements les mettraient en œuvre dans d'autres circonstances.

Au-delà du symbolisme

Et pourtant, l'enthousiasme dont font preuve les États européens pour reconnaître la Palestine ne laisse voir aucune volonté d'y faire figurer une démarche impliquant des mesures de pression à l'encontre des responsables israéliens. Ces mesures de pression doivent toucher l'aspect économique et les échanges commerciaux, seuls capables d'infléchir la politique israélienne, comme ce fut le cas pour l'Afrique du Sud au moment de l'apartheid.

Les obligations des États envers la Palestine au regard du droit international sont parfaitement claires. En janvier 2024, la Cour internationale de Justice a jugé qu'il existait un risque plausible de génocide, obligeant les États à le prévenir; en juillet 2024, la principale instance judiciaire des Nations Unies a déclaré que la présence d'Israël à Gaza et en Cisjordanie était illégale, exigeant ainsi un boycott international. Fin 2016, le Conseil de sécurité a adopté la résolution 2334 condamnant sans ambiguïté la colonisation israélienne en Cisjordanie. Sans parler des multiples résolutions de l'Assemblée générale et des rapports d'agences spécialisées des droits humains dénonçant les abus systématiques d'Israël à l'encontre des Palestiniens. Les États tiers doivent imposer des sanctions fermes pour rendre le génocide et l'occupation non rentables, ce qui nécessite une coopération internationale visant à exclure Israël du marché mon-

dial et des organisations internationales.

La Palestine représente aujourd'hui beaucoup plus qu'une cause nationale d'un peuple. C'est aujourd'hui le visage de l'échec de l'humanité au 21^e siècle. Ce que l'humanité doit à la Palestine, elle le doit à elle-même. Ce que l'Europe doit à la Palestine, elle le doit à sa propre conscience, sa propre histoire et ses propres valeurs.

La Palestine a besoin d'abord, et avant tout, que l'on arrête la main militaire qui ne cesse de la défigurer et de la ravager depuis deux ans. Il faut mettre un terme à cette tragédie. Il faut sauver les vies de milliers de personnes et leur permettre de faire le deuil de ceux et de celles qu'ils ont perdu-e-s, panser leurs blessures et essayer de reconstruire un avenir sur leur terre. Ensuite, la Palestine a besoin de soutien pour reconstruire ce qui a été détruit, sans les obliger à choisir entre la reconstruction de leurs maisons et leur dignité. Puis, la Palestine mérite la justice, ce qui consiste à engager la responsabilité de celles et ceux qui ont commandité ces crimes.

Et si le coût politique est trop élevé pour les dirigeant-e-s européen-ne-s, ils et elles doivent réfléchir aux conséquences que leur hésitation et leur inaction auront sur les générations futures. Ils en porteront à tout jamais la responsabilité devant l'Histoire.

LÉGITIMITÉ DU BOYCOTT UNIVERSITAIRE

ENTRETIEN CAUSES COMMUNES

Joseph Daher est un universitaire et spécialiste de l'économie politique du Moyen-Orient. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages, dont «Hezbollah, un fondamentalisme religieux à l'épreuve du néolibéralisme» (2019), «Syrie : Le Martyre d'une Révolution» (2022), «La Question Palestinienne et le Marxisme» (2024) et «Gaza, un génocide en cours» (2025).

Dalya Mitri : Face au génocide commis à Gaza, pensez-vous que les universités ont le devoir moral de participer au boycott académique d'Israël ?

Joseph Daher : Oui bien sûr. Les universités israéliennes jouent un rôle actif dans le projet de colonisation de peuplement, l'occupation militaire et l'apartheid de l'État d'Israël. Aucune administration universitaire israélienne n'a demandé au gouvernement israélien de cesser de bombarder les universités palestiniennes et de détruire intentionnellement l'enseignement supérieur palestinien, de même que quasiment toutes les infrastructures éducatives. Sans oublier leurs complicités, directes ou indirectes, dans le crime de génocide en cours à Gaza, tel que caractérisé par la Cour internationale de justice, et de nombreuses organisations des droits humains. Un des derniers exemples en date est la résolution adoptée par l'Association internationale des universitaires spécialistes du génocide (IGSA) le 31 août, qui a été soutenue par 86 % des votant-e-s parmi les 500 membres de l'association ou encore les expert-e-s d'une commission

d'enquête internationale indépendante de l'Organisation des Nations-Unies sur les Territoires palestiniens occupés conclut qu'un génocide est en cours à Gaza.

En même temps, lié à cette dynamique mortifère du génocide, un «scolastique» a lieu dans la bande de Gaza. Ce terme, inventé par l'universitaire palestinienne Karma Nabulsi en 2009, désigne la destruction délibérée et systématique d'un système éducatif. Il est aussi important de comprendre que le scolastique en Palestine est antérieur à octobre 2023. Le scolastique est ancré dans un système de contrôle, de répression et d'effacement faisant partie intégrante du projet colonial de peuplement et brutal mené par l'État d'Israël, qui dure depuis 1948. Les universités israéliennes sont complices de tous ces crimes contre les Palestiniens.

L'Université hébraïque de Jérusalem (HUJI), avec laquelle les Universités de Lausanne et de Genève collaboraient au niveau académique jusqu'à récemment, est en effet coupable de nombreuses violations de droits humains. L'HUJI est partiellement construite sur des terres palestiniennes confisquées à Jérusalem-Est occupée, en violation totale du droit international. Elle a ouvert une base militaire dans ses locaux pour permettre aux soldats israéliens de recevoir une formation universitaire, a mis son campus à disposition de la police israélienne pour faciliter ses actions de surveillance des populations palestiniennes voisines, et s'est vantée d'avoir fourni "divers équipements logistiques aux unités militaires" qui commettent un crime de génocide à Gaza, tout en offrant un "package financier amélioré" aux étudiant-e-s soldat-e-s participant à ce crime. De plus, l'université n'a pas hésité à réprimer des manifestations étudiantes et les voix académiques critiques des violations des droits humains commis par l'État israélien. Telle, par exemple, Nadera Shal-

houb-Kevorkian, professeure palestinienne à l'HUJI, ciblée par une campagne virulente d'universitaires, de la police et des médias israéliens pour avoir critiqué l'occupation et le génocide à Gaza. La direction de l'université a publiquement exigé sa démission.

Dans ce cadre, le boycott universitaire est légitime. D'ailleurs il s'agit d'une action pacifique qui vise les relations avec les institutions universitaires impliquées dans des violations des droits de l'homme. Il est important de préciser que la demande de suspension des relations universitaires ne vise pas les étudiant-e-s ni les enseignant-e-s, chercheurs et chercheuses israélien-ne-s, mais les institutions.

Que devraient faire concrètement les universités de Genève, de Lausanne ou d'ailleurs : couper leurs partenariats avec les institutions israéliennes, protéger les étudiant-e-s mobilisé-e-s, prendre position publiquement ? Voyez-vous d'autres leviers ?

Chaque jour supplémentaire, le constat s'impose que les directions des universités suisses doivent corriger leurs trajectoires, pour ne pas dire établir une nouvelle orientation complète.

Il s'agit bien sûr d'ailleurs tout d'abord de mettre fin à toutes les formes, directes ou indirectes, de relations institutionnelles et de partenariats avec les universités israéliennes pour les raisons mentionnées plus haut.

En toute logique, les universités devraient également prendre position publiquement pour dénoncer le génocide, et le scolastique à Gaza. Mais encore plus important mettre fin à toute les formes de pression et sanctions prises, et annuler celles prises envers les étudiant-e-s et le corps enseignant qui



se sont mobilisés pour cette cause juste et légitime, confirmée par des organisations internationales de droits humains, expert-e-s de génocides, commissions d'enquêtes de l'ONU, etc...

Finalement, des moyens supplémentaires devraient être mis en place pour aider à la reconstruction des universités à tous les niveaux, dans l'accueil d'universitaires et corps enseignants de Gaza, etc...

Plus généralement il faut une position aussi au niveau institutionnel national et non pas seulement au niveau de chaque université. Comment justifier la position prise par la Conférence suisse des recteurs d'universités, *swissuniversities*, qui a recommandé en mars 2022, quelques semaines après le début de l'invasion russe de l'Ukraine «aux hautes écoles suisses d'examiner leurs coopérations scientifiques avec des hautes écoles en Russie et de les suspendre» lorsque la coopération scientifique risque de servir «à soutenir la politique belliqueuse du gouvernement russe qui, par cette guerre d'agression, viole des principes fondamentaux des droits de l'homme, du droit international et des valeurs européennes fondatrices»... et le silence et l'absence de sanctions envers les universités israéliennes jusqu'à aujourd'hui... Si ce n'est pas du deux poids deux mesures.

Comment expliquez-vous la répression et la criminalisation des mobilisations étudiantes et académiques en solidarité avec Gaza, alors que la liberté d'expression devrait être protégée dans les campus ?

La répression et la criminalisation des mobilisations étudiantes et académiques en solidarité avec Gaza et plus généralement avec la cause palestinienne fait partie d'une répression plus large qui frappe toutes celles et ceux qui se mobilisent pour la cause pa-

lestinienne, y compris des artistes, journalistes, employé-e-s, etc... ou bien faisant partie du corps universitaire, comme cela a été mon cas par les mesures prises, équivalent à un licenciement politique qui ne dit pas son nom, par la direction de l'université de Lausanne, violant à la fois la liberté académique, la liberté d'expression et mes droits en tant que salarié.

En plus de vouloir empêcher toute critique contre Israël comme pilier de l'impérialisme occidental, c'est la menace que représentent les mobilisations en faveur de la Palestine en Europe et aux Etats-Unis qui fait peur dans les cercles dirigeants. De nombreuses personnes, particulièrement dans la jeunesse, ont en effet de plus en plus établi des liens entre la libération palestinienne et la manière dont le féminisme, l'écologie, l'antiracisme, l'anti-impérialisme et l'anti-capitalisme peuvent être promus dans leurs propres sociétés. Dans les mobilisations en faveur de la cause palestinienne, nous pouvons trouver un grand nombre d'individus qui souhaitent une société radicalement différente de celle dans laquelle nous vivons et qui sont prêtes à œuvrer pour cela. De même dans ces manifestations, on voit la véritable diversité et pluralité de nos sociétés.

Dans ce cadre, on prend de plus en plus conscience qu'une victoire de la cause palestinienne serait une victoire de toute la gauche - de tout le camp progressiste opposé aux impulsions destructrices du capitalisme néolibéral et à la montée des mouvements d'extrêmes droites et fascistes, qui sont les deux projets politiques dominants menaçant aujourd'hui les classes populaires et ouvrières. L'affaiblissement des classes dirigeantes occidentales affaiblit l'apartheid israélien, et vice-versa. La lutte pour la Palestine, importante en elle-même, est aussi une façon de défendre les droits de toutes

et tous celles et ceux qui s'engagent dans la lutte contre ce système mondial autoritaire et inégalitaire. Et cela est bien sûr opposé par les classes dirigeantes.



MON IDENTITÉ, C'EST UN REFUS

ENTRETIEN CAUSES COMMUNES

Ataa Dabour est une jeune femme d'origine Palestinienne et Suisse. Elle a grandi majoritairement à Genève. Ses grands-parents ont été expulsés du nord de la Palestine en 1947 d'une ville appelée Safad aujourd'hui nommée Tzfat. Réfugiés en Syrie, son père, dernier né de 15 enfants, y rencontre sa femme. Née à Genève, Ataa Dabour a fondé le collectif Change 4 Palestine puis Swiss Culture for Palestine et s'est engagée fortement depuis novembre 2023 pour l'arrêt du génocide, de la colonisation, et pour les droits fondamentaux du peuple palestinien.

Sylvain Thévoz : Ataa, d'où te vient cette conscience d'être palestinienne ?

Ataa Dabour : J'avais 8 ans, rentrée scolaire. La professeure nous a demandé d'annoncer notre nom et prénom. Je l'ai fait et j'ai dit que j'étais palestinienne. La professeure m'a alors répondu que la Palestine n'existait pas. J'ai répondu mais oui, ça existe. Il m'a alors dit d'aller chercher un dictionnaire. En effet, à la fin, là où il y avait tous les drapeaux, aucun drapeau palestinien. Je suis rentrée chez moi en pleurant. Ma conscience d'être palestinienne a commencé à ce moment-là. Je fais partie de ces jeunes palestiniennes et palestiniens qui n'ont pas reçu grand-chose en héritage. La transmission se fait parfois difficilement. On ne parlait pas de la Palestine à la maison. En grandissant, j'en ai appris davantage sur mon histoire, celle de ma famille, et de ma ville devenue israélienne, disent-ils.

Comment as-tu navigué dans tes diverses identités ?

Nous avons été naturalisés en 2005. J'ai depuis toujours dit que j'étais Suisse. C'était plus simple. Je ne disais pas que j'étais palestinienne ni syrienne. Cela est venu après. En fait, il n'y a pas longtemps que je l'affirme et avec fierté. Cela date de novembre 2023. Suite au 7 octobre, j'ai été virée de mon université où j'exerçais comme professeure parce que j'étais venue en classe avec un keffieh. Ce simple tissu fait peur. Je reste étonnée du caractère mou des mani-

festations à Genève. Aujourd'hui cela suffit-il ? Il n'y aura pas de retour en arrière. Il est important de créer une communauté palestinienne diasporique, car aujourd'hui il n'y a pas vraiment de communauté homogène. Notre identité est transnationale. Il n'y a pas deux palestinien-ne-s qui partagent un même vécu, une même histoire, une même expérience. Il y a des palestiniens musulmans, chrétiens, juifs, blonds, noirs, bruns, que sais-je encore. Ce génocide est une claque identitaire pour beaucoup de jeunes palestiniens. Nous voulons nous connecter avec notre histoire, la transmettre, et porter ce drapeau avec fierté. Mon identité, c'est tout cela. Je suis une nana qui a reçu son identité de manière violente.

Pourquoi violente ?

Parce que mon identité, à la base : c'est un refus.

Ton père et ta mère ont-ils été des allié-e-s dans cette quête ?

J'ai beaucoup questionné, mais il a toujours été très dur d'obtenir des réponses. Toute une génération de parents n'ont pas souhaité évoquer ce sujet avec leurs enfants. Nous sommes nombreuses et nombreux dans cette situation. Notre histoire est une masse de souffrances et de richesses, que l'on s'approprie de plus en plus.

Te considères-tu comme une exilée ?

Oui. Et comme exilée, je me bats encore plus fortement pour que mes frères et sœurs qui le peuvent puissent se rendre en Palestine. Le combat ne concerne pas soi-même, il est pour toutes et tous, et les générations futures. C'est une promesse que la Palestine sera libre de la mer au Jourdain. Je ne suis pas sûre que je la verrai, mais je sais que cela adviendra. Aucune forme de colonisation ne demeure !

"From the river to the sea, Palestine will be free", un slogan qui a fait polémique, à tort ?

De la rivière à la mer, la Palestine sera libre, oui. Les territoires occupés palestiniens seront libérés, de la mer au jourdain. C'est le sens de l'histoire et de la justice. Il ne fait polémique qu'auprès de celles et ceux qui prennent peur face à la liberté, l'égalité, et la dignité.

Tu plaides pour un état multiconfessionnel et multi-ethnique ?

Oui, exactement. Un Etat qui englobe tout le monde avec les mêmes droits, les mêmes obligations et considère l'humain comme tel, simplement, sans apartheid, sans arbitraire, sans discriminations. Mais, ce sera au peuple palestinien de décider son futur. Aujourd'hui, demain, après-demain.

A celles et ceux qui affirment que "From the river to the sea, Palestine will be free" signifie jeter les juifs à la mer, que réponds-tu ?

C'est l'expression de l'insécurité ou autre chose, de certaines personnes. On peut la comprendre, mais il leur appartient de la régler. Le projet palestinien affirme lui qu'il y a de la place pour tout le monde. Les réfugiés palestiniens ont le droit de rentrer chez eux. Tout le monde a le droit de vivre de manière libre et digne.

Ton engagement, est-ce une source de fierté ?

Fierté, non, mais responsabilité, oui. En tant que palestinienne de la diaspora, j'ai une responsabilité. Je suis entrée dans un milieu que je ne maîtrisais pas, dont je ne connaissais pas les codes, et qui, au final ne me convient pas trop, celui de la militance traditionnelle. J'ai eu plutôt des difficultés avec ce monde des militant-e-s. Les prises de parole, de décision, même les manifs, tout cela m'était étranger et compliqué. Les personnes en solidarité avec la Palestine qui tiennent des discours coloniaux il y en a beaucoup ; celles et ceux qui s'approprient et instrumentalisent notre lutte, il y'en a beaucoup ; celles et ceux qui se permettent de nous dicter quoi faire, quoi dire, quoi penser, il y'en a beaucoup. La véritable solidarité est de se tenir à nos côtés, pas à notre place. Au même titre que nous, les Palestiniens de la diaspora nous nous tenons à notre place.

Nous ne décidons pas à la place de notre peuple en Palestine historique. Le blanc oppresseur doit se décoloniser, s'il souhaite un jour être un allié. Ce n'est pas un choix, c'est une responsabilité. Il part du respect, pas de l'égo. A Genève en plus, des erreurs, des manquements nous ont été légués. On a le devoir de les rattraper, de les combler, de trouver des opportunités, de faire différemment que nos aînés-e-s.

Toutes ces manifestations, ces prises de parole ont-elles porté des fruits ?

Il m'est difficile de porter un regard sur les manifestations. Certains pensent que le fait de manifester à lui seul peut obtenir quoi que ce soit. Ce n'est pas le cas. C'est la conjonction d'actions coordonnées qui amènent des résultats. Cela fait plaisir de rassembler du monde, mais il y a encore de grands efforts à faire pour peser davantage sur les processus de décision. Quand on observe la liste des soutiens aux manifestations, il manque presque toujours les syndicats et encore davantage les partis. Pourquoi ? Les manifestations devraient pourtant être portées par des unions larges. On s'est heurté aux petites chapelles. Le manque de coordination a été problématique. Tout parti politique, tout syndicat, toute association, tout collectif devrait faire un bilan de ces deux dernières années et faire un examen de conscience face à cette situation exceptionnelle qui, on le sait, va perdurer durant des années.

Et puis il y a eu Change 4 Palestine ?

Oui, cette organisation a commencé par l'engagement de cinq femmes déterminées qui voulaient changer les choses. On a organisé des concerts, mobilisé des foules, déposé une pétition, etc. L'équipe peut être fière de ce qu'elle a accompli. Aujourd'hui, l'idée est de rassembler davantage à Genève : une coalition ? Je suis aussi partie dans l'initiative d'un nouveau projet, le label «Swiss Culture for Palestine».

Pourquoi lancer ce nouveau projet ?

Il y a eu à Genève 4 grands événements qui ont rassemblés les artistes pour la Palestine durant les deux dernières années. La manière dont se sont organisés ces événements (Geneva for Palestine par exemple), ont montré que les artistes ont une capacité à faire et créer des liens, donc nourrir un réseau. Les artistes et les professionnel-le-s de la culture ont un impact monstrueux. Ils sont rapidement mobilisables. En les fédérant, avec les lieux culturels, on peut créer un véritable mouvement culturel soutenant le plaidoyer pour la Palestine et des projets en Palestine. Notre objectif c'est de faire de la culture suisse une force pour la Palestine.

Au niveau politique, comment apprécies-tu la qualité de réponse des élu-e-s à Genève ?

Je n'ai vraiment pas trouvé que Genève s'est distinguée. En comparaison d'autres villes, il y a eu beaucoup de manifestations et une prise en compte populaire du génocide. La réponse politique toutefois a été très tardive et faible, très craintive pour une Ville et Canton dépositaire des conventions de Genève. Or, toute une génération a constaté et douloureusement éprouvé la logique du deux poids deux mesures, et a été écoeurée par cela. On ne voit pas encore les conséquences de ces deux dernières années mais on va le vivre. Je pense que des gens se sont radicalisés durant ce génocide. Dans les débats dans les échanges qui souvent ont été houleux, on n'a pas pris assez soin aux termes, aux mots employés, et au narratif. Il est donc difficile de se rejoindre. Il a manqué dans les débats une capacité générale à se remettre en question, et à ne pas parler que d'une seule perspective.

D'où l'importance d'avoir des arènes de discussion pour continuer d'échanger ?

Oui.. et non. Car la discussion, c'est le temps de la construction, pas le temps du génocide. En temps de génocide on n'est pas dans la discussion, mais dans l'urgence et la nécessité de prise de décision. Si on tergiverse, il y a de facto une déshumanisation. Des humains meurent chaque jour. Entre 100 et 300 par jour, tous les jours, depuis 2 ans. Il a manqué un coup d'accélérateur. La réponse n'a pas été appropriée face à l'urgence. S'il y a un feu, tu ne discutes pas deux heures pour savoir par quelle porte tu vas entrer : tu entres et tu éteins le feu. Le manque de volonté d'agir pour mettre fin à ce génocide, par tous les moyens possibles, a été désolant. Et se pose donc la question de savoir quelle place a le peuple palestinien au regard de la Suisse, au regard du monde ?

Comment envisages-tu la suite de la lutte ?

A terme, la Palestine sera libre, de la mer au Jourdain, j'en suis intimement convaincue. C'est une promesse. Je mets très peu d'espoirs sur la Suisse. Je fais les choses, parce qu'il faut bien les faire. Mais je crains que la Suisse ne soit parmi les derniers pays qui lutte contre la colonisation et l'impérialisme, ou parmi les derniers pays à prendre des sanctions. Mais ce sont toujours les peuple qui écrivent l'histoire. Rien ne peut nous arrêter. Et nous devons dire : *non, cela ne nous représente pas, nous ne sommes pas d'accord*, devant l'absence de décision et de courage de nos autorités.

RISQUER SA VIE POUR UN VERRE D'EAU

ENTRETIEN CAUSES COMMUNES

Ayman Nassralah est né à Gaza, binational, suisse et palestinien, concessionnaire automobile, et membre du parti socialiste Ville de Genève. Quand on lui demande de nous parler de Gaza, il nous demande d'abord de lui expliquer à quoi cela va servir. A quoi bon, en regard de l'ampleur des destructions et de l'horreur en cours, alors que la situation est claire, devoir expliquer encore? Ce qui le convainc : l'exigence morale de tout faire pour celles et ceux qui survivent sous les bombes à Gaza, sa famille, son peuple.

Sylvain Thévoz : Ayman, peux-tu nous dire en quelques mots qui tu es ?

Ayman Nassralah : Je suis Palestinien et Suisse. Né en 1965 à Gaza, j'y suis resté jusqu'à mes 20 ans. J'ai dû partir; la situation à Gaza était intenable. Mes parents n'avaient même pas de quoi nous payer une paire de chaussures. Les menaces étaient constantes. Nous travaillions toutes et tous, enfants comme adultes, pour survivre. Mon père et ma mère sont né-e-s en Palestine. Je suis le cinquième de leurs onze enfants comprenant sept filles et quatre garçons.

Tu as grandi à Gaza ?

Oui, j'ai grandi sous l'occupation, sous le contrôle des soldats israéliens. Il y avait des *check-points* partout. Les soldats étaient là pour détruire nos vies. Nous jouions dans la rue au football. Les militaires s'approchaient, nous demandaient le ballon et plusieurs fois nous le crevaient. Nous jouions dans la rue. Nous y risquions notre vie. Les voitures militaires israéliennes s'arrêtaient juste pour nous harceler, nous humilier. A 20 ans, j'ai dit à mes parents que j'allais partir en France. J'ai dû faire la demande aux autorités israéliennes qui, comme puissance occupante, contrôlaient tout. Ils m'ont autorisé à partir, mais avec l'obligation de ne pas revenir avant six mois au moins. Si je revenais avant, je n'aurais plus jamais le droit de repartir. Sitôt arrivé en France, j'ai voulu retourner chez moi, mais je me suis accroché. J'ai rencontré ma femme, qui est suisse. Je me suis marié, j'ai eu deux enfants aujourd'hui âgées de 28 et 25 ans. J'ai créé mon entreprise. La dernière fois que je suis retourné à Gaza, c'était il y a douze ans, en 2013.

Il a été difficile d'y retourner ?

Oui, c'est toujours très difficile d'y retourner. Même avec un passeport suisse. Comme Palestinien, on est toujours déconsidéré et harcelé. On est gardé parfois deux jours à la frontière. Mille et une entraves sont posées pour vous dégoûter à vie de revenir. Leur objectif est de pourrir nos existences, par des vexations, le sabotage d'une vie normale. Cette histoire a commencé bien avant le 7 octobre 2023. De manière constante, les soldats d'occupation répètent : allez partez, mais ne revenez pas. Pousser les Palestiniens à l'exode, c'est évidemment cela leur projet, depuis 1948. Ils

veulent toutes et tous nous faire dégager. A Jérusalem, si vous partez, vous perdez votre résidence. En 1985 déjà, quelqu'un qui se mariait avec un étranger ne pouvait revenir chez lui à Jérusalem-est. Je suis retourné à Gaza au moment des accords d'Oslo. Nous avions alors le droit de revenir. Cela n'a pas duré.

Ta famille a toujours vécu à Gaza ?

Non. Mon père et ma mère viennent de Beer Sheba'a, ville située à 40 km au Nord de Gaza. Lors de la première Nakba, ils ont fui les massacres et sont arrivé-e-s à Gaza. Mes parents n'étaient pas vraiment politisés. Mon père était fonctionnaire, ma mère, à la maison, élevait ses enfants. Elle était couturière. Le quartier où j'ai grandi est aujourd'hui rasé. Dans ce quartier, il y avait des chrétiens. Ils ont fui aussi. Nous vivions tous en paix, chrétiens, musulmans. Nous allions toutes et tous à la même école. On apprenait les mêmes leçons. A Bethléem, la majorité des Palestiniennes et Palestiniens sont chrétiens. Ce conflit n'est pas un conflit religieux.

Tes proches sont toujours à Gaza ?

Oui. Deux de mes frères vivent à Gaza, avec leurs enfants et petits-enfants, et trois de mes sœurs sont également à Gaza. En tout, cinq de mes frères et sœurs sont à Gaza. J'ai perdu mon neveu qui a été tué au début de la guerre, il a perdu de son côté plusieurs cousins. La maison de mon frère a été détruite par l'armée israélienne. Il a travaillé 63 ans et il ne lui reste rien. Il vit dans une tente avec ses enfants. La situation à Gaza est invivable, indescriptible. J'essaie de faire sortir une partie de ma famille. La seule solution serait de faire une demande de regroupement familial. J'ai contacté le CSP le



29 juillet 2025, avec des lettres de soutien. Christina Kitsos, Laurence Fehlmann Rielle, Alfonso Gomez m'ont soutenu. J'attends toujours une réponse.

Est-il possible de communiquer avec tes proches à Gaza ?

Les communications fonctionnent partiellement. Il y a souvent des coupures, parfois jusqu'à quatre jours. Ma famille était à Gaza City, ils ont dû fuir. Ma famille s'est déplacée au sud de la bande de Gaza, à Khan Younès. Les chars étaient à côté de leur tente. Dans les zones rouges, dans les zones de combat, les gens ont dormi sous tente ou même dans la rue, proche des chars, ils n'ont pas le choix. Nous avons d'urgence besoin que les Suisses se réveillent, défendent une humanité commune. La Suisse est malheureusement trop sur la retenue. Le Conseiller fédéral Cassis en porte une immense responsabilité.

Est-il possible d'envoyer un peu d'argent à ta famille ?

Oui, bien sûr. Il est possible d'envoyer de petites sommes. Je le fais directement sur les comptes privés de mes frères et sœurs, comme aide familiale. Des commissions sont prélevées, mais grâce aux envois ils peuvent, quand il y a des stocks, s'acheter à manger. La nourriture, quand on la trouve, est extrêmement coûteuse. Parfois jusqu'à dix fois, vingt fois ou même cent fois plus chère qu'en Suisse. Parfois il n'y a rien à acheter, à manger. Savoir qu'un frère envoie de l'argent donne aussi de l'espoir. Cela atténue le sentiment d'oubli et de solitude. Depuis le début de la guerre jusqu'à ce jour, ils et elles ont toujours reçu mes envois. Ma famille donne aussi une partie de cette aide à ses voisins. Il y a une grande solidarité. La

plupart des gens, à Gaza, n'ont plus de salaire, plus rien. Celles et ceux qui ne peuvent s'acheter à manger se mettent en route et s'exposent alors d'autant au risque d'être tué-e-s. Les gens s'entraident au maximum. Il est impossible, depuis la Suisse, d'imaginer la violence et l'abandon vécu par les gens de Gaza.

Est-ce que le 7 octobre a tout changé ?

Oui et non. Gaza était déjà une prison, bien avant le 7 octobre, bien avant les accords d'Oslo. Il fallait chaque fois obtenir des autorisations pour aller en Cisjordanie. La permission était attribuée ou non, de manière arbitraire. Souvent ils te disaient : si tu veux aller à tel endroit, il faut collaborer avec nous. C'est un chantage continu, des pressions pour devenir collabo. En aucun cas je n'ai cédé, jamais. Si je n'étais pas parti, je serais mort dix fois déjà. Je suis reconnaissant à la Suisse de m'avoir permis de mener une vie digne. J'apprécie la Suisse, la sécurité qu'on y trouve, la bienveillance, mais mon cœur est à Gaza. En Cisjordanie, depuis le 07 octobre 2023, il y a mille *check-points* de plus. Et à chaque *check-point*, on risque sa vie. Et pour les traverser, pour aller voir sa mère malade par exemple, une pression est mise pour collaborer. Si tu n'acceptes pas, tu ne passes pas.

Aujourd'hui, comment va ta famille ?

Avant le 7 octobre, j'ai pu inviter mon père à Genève pour un mois. Quand il est reparti il a dit : vous avez une vie meilleure que la nôtre, car nous retournons en prison. J'ai également fait venir mon frère, ma sœur également. Ils étaient heureux d'être en Suisse. Aujourd'hui, à Gaza, ma famille vit l'enfer. Ce qu'ils vivent est indescriptible. Ils ne savent pas s'ils vont se réveiller vivants.

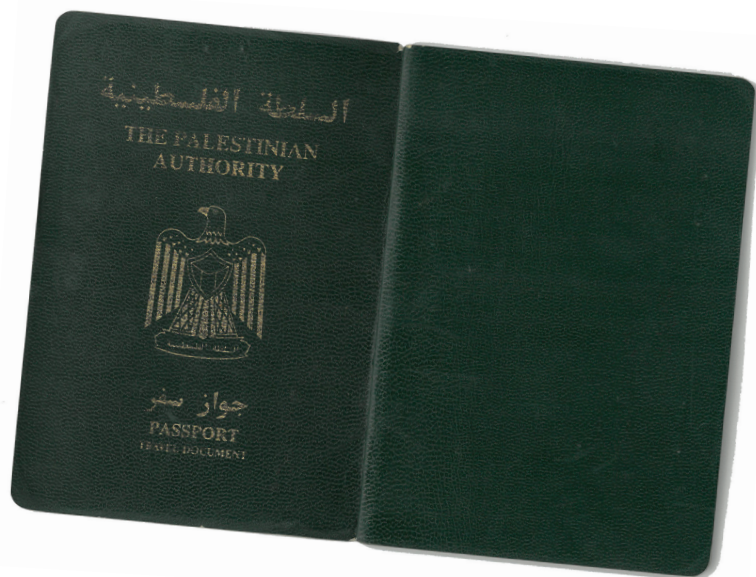
A l'heure, à la seconde où je te parle, je peux recevoir la nouvelle qu'ils ont été tués. Ce sont des civils, ils ne sont pas armés. L'écrasante majorité des personnes tuées par Israël sont des femmes, des enfants ! La Suisse jusqu'à maintenant regarde Gaza comme un spectacle. Il n'y a pas de sanctions. Pour un pays dépositaire des Conventions de Genève, c'est profondément honteux. Chaque jour, 60 personnes sont assassinées. C'est une machine infernale. Pendant que l'on cause, des gens meurent. Mon souhait c'est d'arrêter toute collaboration militaire et économique avec Israël. Si la Suisse continue comme si de rien n'était, elle se rend complice de génocide.

Comment fais-tu pour ne pas exploser de colère ?

Je suis tout le temps dans la colère. Mais parfois je ne sors pas de chez moi. Je m'enferme. Je ne réponds plus au téléphone. Je me désespère. Je suis Suisse, Palestinien, mais avant tout humain. Dans toutes les guerres du monde il y a des couloirs humanitaires. Comment est-il possible que les pays européens soutiennent encore et toujours Israël ? A Gaza les gens risquent leur vie pour un verre d'eau. La Suisse est une référence, une valeur. Quand je vais à l'étranger on me dit : mais comment se fait-il que la Suisse ne reconnaisse pas l'Etat de Palestine. En France, des mairies sont pavées de drapeaux palestiniens. Mais ici ?

Quelle forme aura la Palestine du futur ?

Je lutte pour une solution à deux Etats. Je ne veux pas d'une solution à un Etat où je vivrai en état d'apartheid. Pourquoi n'y a-t-il pas davantage de soutien, de solidarité en Suisse au niveau politique ? Pourquoi une partie seulement s'engage-t-elle pour



les droits humains et l'autre s'en lave les mains? J'ai reçu des témoignages de soutien de personnes de la communauté juive également. Cela m'a touché. Ils me disent en privé leur solidarité, leur dégoût. Je regrette qu'ils n'osent pas être plus audibles sur la place publique également. Tous les soldats qui ont participé à cette guerre et tous ceux qui ont commis des crimes à Gaza devraient être arrêtés et jugés, leurs comptes saisis. Des citoyens suisses, binationaux ont participé à des crimes de guerre à Gaza. Qui enquête à ce sujet? Pourquoi une telle impunité?

Certaines personnes sont gênées de soutenir la cause palestinienne car le Hamas est repoussant: qu'en penses-tu?

La cause palestinienne n'est pas basée sur le Hamas, le Fatah, le Jihad islamique. La cause palestinienne est une revendication d'indépendance. Il ne s'agit pas de partis politiques. Il y a une occupation, il y a une résistance. La résistance est composée de chrétiens, de musulmans, d'athées et même de juifs. Le Hamas est né en 1987. Avant on ne parlait que de la résistance. On parle ici sans cesse du Hamas, mais le Hamas est en partie une création d'Israël pour contrer le Fatah. Il y a 14 millions de Palestiniens dans le monde. Tous semblables, tous différents, avec la même volonté d'avoir une patrie, d'être reconnus. Face à cela, on entend «Hamas, Hamas», mais jamais «Palestinien». Moi je suis contre tout colon. Israël est une colonie occidentale implantée à la place des Palestiniens, dans l'intérêt des pays européens. Les intérêts économiques

sont puissants. Il y a plusieurs gisements de gaz de grande ampleur au large de la bande de Gaza. Nous nous battons pour être libres et avoir une vie digne et respectueuse, voilà tout.

Qu'est-ce qui te donne encore de l'espoir?

Tôt ou tard, il y aura un état Palestinien. Un jour ou l'autre, les criminels seront jugés. Tout est filmé. Il y a des preuves, des images. Actuellement, de manière inexplicable, il n'y a pas de commission d'enquête, rien. Mais il y a des témoignages, des documents. Le drapeau palestinien signifie le droit à l'humanité. Le droit à exister, à ne pas être annihilé. Tout le monde devrait porter haut ce drapeau, en signe d'humanité, de solidarité. L'identité palestinienne ne sera pas effacée. Si l'impunité l'emporte, il y aura d'autres Gaza. Ne rien faire, c'est encourager Israël à poursuivre sur sa pente criminelle et annexionniste. Deux millions et demi de gazaouis ont besoin aujourd'hui de tout : de nourriture, de sécurités de soins psychologiques. Comment peut-on dormir ici tranquillement face à l'ampleur de cette tuerie? Conformément aux Conventions de Genève – dont la Suisse est dépositaire – notre pays a l'obligation de faire respecter le droit international humanitaire. La Suisse a également l'obligation de prévenir et de réprimer tout risque de génocide.



DE L'INSTRUMENTALISATION DU DROIT INTERNATIONAL ET DE L'IMPUNITÉ D'ISRAËL

ENTRETIEN CAUSES COMMUNES

Ziad Majed est un politiste franco-libanais, professeur à l'Université américaine de Paris. Il est l'auteur, avec Subhi Hadidi et Farouk Mardam-Bey, de Dans la tête de Bachar Al-Assad (Actes Sud, 2018 et 2025). Son prochain ouvrage, Le Proche-Orient, miroir du monde, paraîtra aux éditions La Découverte le 9 octobre 2025.

Dalya Mitri : Malgré les violations répétées du droit international à Gaza, nombre de puissances occidentales continuent de soutenir Israël sans réserve. Que révèle cette posture sur l'usage politique du droit international dans les relations internationales contemporaines ?

Ziad Majed : Ce soutien sans réserve, malgré des violations graves et avérées du droit international, révèle à quel point celui-ci est appliqué de manière sélective. Ce qui, ailleurs, sert à condamner et sanctionner certains régimes, se voit ici relativisé, contourné ou vidé de sa substance. Or cette dérive n'a rien d'accidentel : elle s'inscrit dans la continuité d'une histoire coloniale au Proche-Orient et dans la place singulière qu'occupe Israël au sein des dispositifs politiques et sécuritaires occidentaux. À cette logique s'ajoutent deux autres facteurs. Le premier découle de la mémoire de la Shoah, érigée en Europe, comme l'a justement souligné Enzo Traverso, en une « religion civile », mobilisée pour relativiser ou minimiser certains crimes, surtout lorsqu'ils sont commis par Israël. Le second tient au racisme anti-palestinien – et plus largement anti-arabe –

qui imprègne une extrême droite de plus en plus influente dans plusieurs pays occidentaux. Celle-ci, tout en affichant son mépris pour le droit international, trouve dans son soutien à Israël une manière de se « racher » de son antisémitisme historique.

Le silence ou l'impuissance des institutions internationales face aux milliers de civils tués à Gaza interroge. Peut-on y voir le symptôme d'un ordre mondial où toutes les vies ne se valent pas selon les intérêts stratégiques en jeu ?

La retenue manifestée par certaines grandes institutions internationales, doublée d'une impuissance chronique, révèle l'ampleur des entraves qui paralysent leur action. Cette impuissance s'enracine dans des causes structurelles : le blocage récurrent du Conseil de sécurité par le veto américain, l'incapacité d'organisations régionales – telle l'Union européenne – à surmonter leurs divisions, ou encore les interdépendances économiques qui figent les rapports de force et réduisent toute marge d'autonomie. Elle découle aussi d'une hiérarchisation implicite des vies humaines : la valeur accordée à une existence dépend aujourd'hui de son inscription dans une cartographie identitaire et stratégique. Les récits médiatiques renforcent cette asymétrie en minimisant certaines souffrances, en les dépolitisant ou en les reléguant à l'invisibilité, tandis que d'autres tragédies suscitent une indignation immédiate et une mobilisation soutenue. Pour nombre de sociétés arabes, mais aussi africaines et asiatiques, cette disparité, observée depuis des décennies, symbolise une hypocrisie systémique qui délégitime l'ordre international et discrédite le discours des valeurs prétendument « universelles ».

Face à une situation qualifiée par les juristes de crimes de guerre, de nettoyage ethnique et de génocide, la passivité – ou le soutien actif – de nombreuses démocraties occi-

dentales ne vient-elle pas miner en profondeur leur prétention à incarner les valeurs universelles de démocratie et de droits humains ?

Dans plusieurs démocraties occidentales, s'impose aujourd'hui une forme de « négationnisme » officiel et médiatique, en contradiction flagrante avec les rapports d'organisations internationales et les analyses de la majorité des juristes suivant la situation à Gaza. L'usage du terme « génocide » pour qualifier les faits est donc censuré ou dénoncé comme excessif, comme si le contrôle du vocabulaire suffisait à désamorcer toute accusation ou à effacer les traces et les preuves de ce génocide.

Cette stratégie, dangereuse à bien des égards, ne se limite pas à consolider l'impunité israélienne sur la scène internationale : elle affecte directement l'espace public des sociétés occidentales elles-mêmes. Interdictions de manifestations, criminalisation de mobilisations citoyennes, assimilation de dissidences à des menaces pour l'ordre public, accusations infondées d'antisémitisme : autant de mesures qui restreignent la liberté de réunion et réduisent la possibilité de contester, fragilisant les fondements de l'État de droit.

Restaurer la crédibilité du projet démocratique suppose dès lors de réarmer le droit international et de promouvoir une solidarité qui, loin de se réduire à une indignation morale, devienne une politique active de justice. Rappeler que l'autodétermination des peuples – à commencer par celle des Palestiniens – est un droit inaliénable. Il constitue la condition nécessaire pour refonder l'universalité des principes, rejeter toute impunité et préserver ainsi l'idéal démocratique.

QU'EST-CE QUE LE RACISME ANTI-PALESTINIEN ET COMMENT SE MANIFESTE-T-IL ?

HOUDA ASAL

Houda Asal est socio-historienne. Ses travaux portent sur l'immigration, le racisme et l'islamophobie en France et au Canada. Voir son article intitulé « Il est temps de parler de racisme anti-palestinien en France », 16 septembre 2024, Contretemps.¹

L'Association des avocats arabes canadiens (ACLA) qui a produit une définition du racisme anti-palestinien en 2022, souvent reprise depuis, le décrit comme « une forme de racisme anti-arabe qui réduit au silence, exclut, efface, stéréotype, diffame ou déshumanise les Palestinien·nes ou leurs récits »².

Cette forme de racisme qui vise les Palestinien·nes à la fois en tant qu'individus et en tant que peuple, et la libération de la Palestine en tant que cause politique, n'est pas nouveau. Le projet sioniste intègre dès ses origines un racisme qui s'inscrit dans le sillage du colonialisme de peuplement européen, celui qui a justifié la conquête du « nouveau monde », la Palestine étant présentée comme « une terre sans peuple pour un peuple sans terre ».

Cependant, face à la résistance des Palestinien·nes qui étaient bien présent·es en Palestine, les sionistes ont dû mobiliser des stéréotypes orientalistes et anti-arabes pour justifier la colonisation, décrivant la population autochtone comme arriérée, incapable de développer sa terre, violente... et antisémite. Après le 11 septembre 2001, l'islamophobie mondiale va inscrire les Palestinien·nes dans la rhétorique du terrorisme islamiste global, leur cause de libération nationale devenant une expression de fanatisme religieux et anti-occidental. Si le racisme anti-palestinien s'inscrit dans la continuité de l'orientalisme, du racisme anti-arabe et de l'islamophobie, il ne s'y réduit pas, et doit être analysé avec ses spécificités.

Premièrement, ce racisme anti-autochtone implique le remplacement d'une population par une autre, avec la négation de la Nakba³. Jusqu'à aujourd'hui, Israël continue à nier la réalité historique d'une planification des massacres et du nettoyage ethnique de 1948, qui pourrait mettre à mal le mythe national sioniste. L'historiographie et les narratifs palestiniens sur la Nakba sont réduits au silence, alors que le génocide actuel montre qu'on se trouve face à une « Nakba continue » depuis 77 ans.

Deuxièmement, le racisme anti-palestinien demeure « étouffé », notamment parce qu'il s'est construit en miroir à un discours sioniste centré sur l'antisémitisme. L'État d'Israël qui se définit comme un refuge pour les Juif·ves exilé·es du monde entier fuyant l'antisémitisme, se heurte au récit de Palestinien·nes, victimes de l'occupation, de la dépossession et du racisme de cet État colonial. Même dans les instances internationales, Israël et ses alliés ont toujours réussi à empêcher les accusations de racisme d'être portées contre l'État sioniste, si bien que la condamnation du système d'apartheid israélien par exemple a été très tardive⁴.

Troisièmement, une des particularités du racisme anti-palestinien est qu'il vise non seulement les Palestinien·nes mais aussi les alliés de la cause⁵. Défendre la cause palestinienne peut s'avérer très coûteux, les représailles au niveau professionnel, le cyberharcèlement, la répression étatique avec l'accusation de terrorisme ou d'antisémitisme, peuvent viser tout le monde. En fait, si

LA NOUVELLE GUERRE DE NETANYAHOU



le racisme anti-palestinien cible avant tout les Palestinien·nes, il s'attaque aussi aux narratifs palestiniens : leur histoire, leurs récits, leur culture et leur vécu qu'Israël tente d'effacer depuis toujours.

Pourquoi est-il essentiel d'en parler aujourd'hui ?

Justement parce que pour comprendre les causes de la complicité des États occidentaux dans les crimes successifs commis par Israël, le consentement au génocide et la répression, il faut analyser la question palestinienne dans sa spécificité et comme un enjeu colonial.

Dans l'histoire, le racisme est un rapport de domination qui a toujours eu une fonction : conquérir des territoires, exploiter des terres, asservir et réduire en esclavage des peuples entiers, au nom d'une supposée « infériorité de leur race ». En plus de maintenir la domination coloniale, l'occupation et l'apartheid, le racisme anti-palestinien permet de criminaliser et réduire au silence les voix palestiniennes et celles de leurs soutiens. Depuis deux ans, ce racisme remplit une fonction des plus honteuses : justifier, minimiser, invisibiliser et nier le génocide qui se déroule en direct sous nos yeux.

Parler de racisme anti-palestinien permet de dénoncer cette logique de déshumanisation et de hiérarchisation des vies.

Comment expliquer que ce sujet soit si peu présent dans l'espace public et médiatique ?

C'est un sujet difficile parce que toute la rhétorique sioniste s'est imposée avec une inversion accusatoire perpétuelle. Traiter les Palestinien·nes de terroristes et d'anti-sémites est bien une inversion. Dans les faits, c'est Israël qui utilise une violence sans limite et pratique un génocide avec l'intention explicite de détruire un groupe national. C'est aussi lui qui plante un système d'apartheid, un autre crime contre l'humanité qui institutionnalise des lois racistes contre toutes les Palestinien·nes. Autre inversion accusatoire : Israël se présente comme une victime attaquée qui a « le droit de se défendre », alors que cet État est la puissance occupante, et que le droit international reconnaît au contraire ce droit au peuple colonisé, qui peut résister par tous les moyens contre son oppresseur!⁶

Notre responsabilité, en Occident, est de casser cette propagande qui permet le soutien de nos dirigeants à l'État colonial et réclamer qu'il soit sanctionné pour tous ses crimes. Je pense que parler de racisme anti-palestinien, y compris dans les milieux de gauche, permettrait de poser le débat autrement, et de donner une centralité aux voix et aux narratifs palestiniens.

1- www.contretemps.eu/racisme-anti-palestinien-france-islamophobie/

2 - ACLA, Dania Majid, « Anti-Palestinian Racism: Naming, Framing and Manifestations », avril 2022. <file:///C:/Users/Administrateur/Downloads/2022CanLIIDocs4618.pdf>

3 - La Nakba, c'est la « grande catastrophe » en arabe, le massacre de près de 15 000 Palestinien·nes et l'exil de 800 000 réfugiés de leur terre. Voir Lila Abu-Lughod et Ahmed Sa'di, (dir.), *Palestine, 1948, and the Claims of Memory*, New York, Columbia University Press, 2007.

4 - Yasmeen Abu-Laban & Abigail B. Bakan, « Anti-Palestinian Racism: Analyzing the Unnamed and Suppressed Reality », POMEPS/Project, Special Issue on Racial Formations in Africa and the Middle East, 44, septembre 2021.

5 - Yasmeen Abu-Laban & Abigail B. Bakan, « Anti-Palestinian Racism and Racial Gaslighting », *The Political Quarterly*, vol. 93, 3, Juillet/Septembre 2022.

6 - En 1973, l'Assemblée générale de l'ONU adopte la résolution 3070, qui garantit le droit des peuples sous « domination coloniale et étrangère et sous emprise étrangère » de lutter par « tous les moyens en leur pouvoir, y compris la lutte armée ». Voir Nassim Aïssou, « Du droit à la résistance des Palestiniens », Yaani, 13 juillet 2025.



CASSIS, CET INCOMPÉTENT

ENTRETIEN CAUSES COMMUNES

Salma Selle : Comment se sont passés durant ces derniers mois les débats au Parlement liés à Gaza ?

Fabian Molina : On est face à une véritable catastrophe humanitaire. Les principes humanitaires sont violés. Mais en Suisse, la posture fédérale reste timide, avec un ministre qui n'ose pas vraiment étendre les valeurs humanitaires du pays. On assiste à un glissement vers une position plus traditionnelle, mais sans volonté d'agir activement auprès des acteurs internationaux pour s'assurer que ces valeurs soient respectées.

Est-ce qu'on peut parler d'un « Röstigraben » sur ces enjeux ?

Oui, il existe encore un Röstigraben, mais il est en train de se réduire. Cela s'explique notamment par le discours allemand : l'Allemagne a toujours eu une relation spéciale à cause de sa responsabilité historique. Aujourd'hui, on voit un changement, avec un chancelier conservateur soutenu par sa population qui choisit de ne pas soutenir inconditionnellement Israël. Cela se répercute aussi chez nous.

Avec les dernières annonces du gouvernement, comment voyez-vous les prochains mois au Parlement ?

La manière dont la communauté internationale traite cette crise humanitaire aura un impact direct sur le droit international et le multilatéralisme. Pour moi, il est crucial de maintenir la mobilisation. C'est aussi un enjeu de relations avec le Sud global : montrer que l'Occident n'est pas silencieux et qu'il ne manque pas de courage.

Certains pays commencent à reconnaître la Palestine. Où en est la Suisse ?

On voit une tendance croissante des pays occidentaux, y compris au G7, à reconnaître la Palestine. Après l'Assemblée générale de l'ONU, il est probable qu'on se retrouve avec quatre des cinq membres du Conseil de sécurité favorables à cette reconnaissance. La Suisse, qui avait joué un rôle central pour la reconnaissance du Kosovo, hésite encore. Elle a même refusé récemment une proposition venue de Genève sur des arguments purement formels. Mais historiquement, depuis le plan de séparation initial, il était convenu que la Palestine soit reconnue. Aujourd'hui, c'est clairement une décision politique. D'un point de vue politique et légal, c'est loin d'être anodin. On est dans un conflit qui oppose deux États, et ça nous oblige à prendre des mesures claires. Cela donne une impression de conflit interne, mais si on reconnaît que c'est bien une guerre, on doit admettre que c'est une violation de la Charte des Nations unies. C'est comparable à l'invasion de l'Ukraine par la Russie. La communauté internationale a alors réagi, et cela devrait être le cas ici aussi.

Le rôle des États-Unis est-il déterminant ?

Oui, probablement plus que celui de n'importe quel autre pays. Les États-Unis sont peut-être les seuls qui pourraient réellement stopper ce qui se passe à Gaza. Leur pouvoir est énorme, à la fois en interne et en externe. Pourtant, ils ne le font pas. Aux États-Unis, 39 % de la population se dit favorable à un soutien à la Palestine, ce qui est significatif pour un pays qui n'a jamais reconnu officiellement cet État. Il y a donc

une pression réelle, mais la politique américaine reste particulière.

Qu'en est-il du Département de M. Cassis, qui semble affaibli ?

La situation est très préoccupante. Cassis a gouverné son département avec une certaine autorité qui s'est transformée en peur. On a vu le licenciement de la vice-directrice et une vague de démissions. Toutefois, même un appel signé par des employé-e-s pour une action plus ferme sur Gaza a été mal reçu. Aujourd'hui, les gens n'osent plus rien dire, ils ne sont plus motivés, et cela met en danger le travail de la Suisse. La manière dont il a géré cette crise montre clairement qu'il n'a pas les compétences nécessaires.

Certain-e-s critiquent aussi la proximité avec les États-Unis, notamment après l'épisode des tarifs douaniers. Vous qui faites partie de l'Association parlementaire Suisse-USA, voyez-vous une porte à pousser de ce côté-là ?

C'est vrai que des critiques s'élèvent. On parlait de faire de la politique autrement, mais la question est plus profonde : il s'agit de savoir si la Suisse veut rester alignée sur les États-Unis ou affirmer une voix indépendante, fondée sur ses valeurs humanitaires. Aujourd'hui, je pense que l'opinion publique se montre de plus en plus sensible à ces contradictions.

OUPS, ON LES A PRIS
POUR des
HUMANITAIRES!

GAZA : GÉNOCIDE ET COMPLICITÉ



LAURENCE FEHLMANN RIELLE
CONSEILLÈRE NATIONALE

Depuis des mois, nous assistons impuissant-e-s aux attaques meurtrières d'Israël contre la bande de Gaza. Sous couvert de lutter contre le Hamas, le gouvernement israélien affame la population, bloque l'aide internationale et détruit systématiquement les infrastructures. On estime à plus de 65'000 le nombre de morts, dont près de 20'000 enfants. Depuis le 2 mars 2025, toute aide humanitaire est suspendue.

La Commission d'enquête du Conseil des droits de l'Homme de l'ONU a conclu que quatre critères constitutifs d'un génocide étaient remplis. L'ensemble de ces agissements constitue de graves violations de la 4e Convention de Genève, qui protège les civils en territoire occupé et impose à la puissance occupante de garantir un accès sans entrave à l'aide humanitaire.

Francesca Albanese, rapporteuse spéciale de l'ONU sur la Palestine, a déjà qualifié la situation de génocide et souligné que cette guerre très lucrative profite à certains groupes économiques dans le domaine de l'armement et de la surveillance.

Et la Suisse?

Face à ce drame, la Suisse reste timorée. Le Conseiller fédéral Ignazio Cassis, qui se comporte plus en lobbyiste qu'en politique, s'est contenté de condamnations verbales. Mais actuellement aucune intention de reconnaître l'État palestinien n'existe, sous prétexte de conditions juridiques non réunies. La Suisse ne veut imposer aucune sanction économique à Israël, ni prendre de mesures contre les violences répétées des colons qui annexent des terres en Cisjordanie. À ce titre, il est frappant de constater la différence de traitement réservée à la Russie et à Israël.

En réponse à une de mes questions, le Conseil fédéral a néanmoins rappelé l'importance de prévenir et de poursuivre les crimes internationaux. Il a aussi affirmé attendre d'Israël le respect des mesures provisoires de la Cour internationale de justice (CIJ). Rappelons aussi que le 21 novembre 2024, la Cour pénale internationale avait émis des mandats d'arrêt contre Benjamin Netanyahu et Yoav Gallant, ancien ministre de la Défense.

Le Parlement divisé

Jusqu'à récemment, seule la gauche s'est mobilisée en faveur du peuple palestinien, tout en condamnant les crimes du 7 octobre et la prise d'otages. Les débats sur le financement de l'UNRWA en 2024 ont révélé le poids de la propagande israélienne, à laquelle les partis de droite ont cédé, préférant écouter des ONG partisans plutôt que des institutions fiables comme la Croix-Rouge ou l'EPER. Celles-ci ont pourtant af-

firmé qu'aucune institution ne pouvait garantir les mêmes prestations que l'UNRWA. Ce manque d'empathie envers les souffrances palestiniennes est particulièrement marqué chez les parlementaires suisses alémaniques où la peur d'être accusé d'antisémitisme paralyse tout esprit critique à l'égard du gouvernement israélien.

Depuis des mois, la société civile suisse interpelle les autorités sur la situation dramatique à Gaza. Les Conseils d'État genevois et tessinois ont alerté le Conseil fédéral. Fait nouveau, lors de la session d'automne, des parlementaires de chaque parti ont déposé la même motion demandant à la Suisse d'agir à l'ONU pour garantir l'accès humanitaire, en invoquant sa neutralité et son rôle de dépositaire des Conventions de Genève. De telles initiatives, même symboliques, si elles se multiplient, pourraient contribuer à infléchir la position attentiste de la Suisse et rétablir sa crédibilité sur la scène internationale. Suite aux déclarations scandaleuses du Premier Ministre israélien, la seule réponse possible est l'isolement total de son gouvernement d'extrême droite par des sanctions globales.

BRISER L'INSUPPORTABLE DOUBLE DISCOURS



CARLO SOMMARUGA
CONSEILLER AUX ÉTATS

Alors que la Suisse accorde le droit à l'État de Palestine de disposer d'une mission diplomatique à Genève et que son ambassadeur est accrédité auprès de la Suisse, le Conseil fédéral refuse hypocritement de reconnaître bilatéralement l'État de Palestine.

Depuis qu'un rapport interne du DFAE - que son chef voulait occulter - conclut que les conditions du droit international pour la reconnaissance des États sont réunies pour la Palestine, le refus de la majorité du Conseil fédéral relève exclusivement d'un choix politique. Cette majorité est pilotée par un Ignazio Cassis plus prompt à défendre le projet sioniste du Grand Israël de la Méditerranée au Jourdain que les intérêts politiques internationaux de la Suisse. Cette approche pro-israélienne l'a amené à refuser la participation de la Suisse au récent mouvement international de reconnaissance de la Palestine lancé par la France destiné à préserver la solution de paix fondée sur la coexistence pacifique, côte à côte, de l'État d'Israël et de l'État de Palestine. La position d'Ignazio Cassis - qu'il impose au DFAE au détriment de la continuité diplomatique historique de la Suisse que lui ont rappelé 72 ancien-ne-s ambassadrices et ambassadeurs et que le Conseil fédéral, soumis à la massive désinformation israélienne, reprend à son compte - est injustifiable.

Affirmer que ce n'est pas le bon moment pour reconnaître l'État de Palestine et qu'il faut attendre l'ouverture de négociations sérieuses, ce qui permettrait à la Suisse, toute seule, de disposer d'un levier pour favoriser la solution des deux États, est une

cynique plaisanterie qui relève des vérités alternatives qu'Ignazio Cassis, mini-Trump helvétique, distille avec l'appui de son secrétaire général et la voix de son inénarrable porte-parole. Comment faire croire aux habitantes et habitants de notre pays et aux dirigeants du monde qu'il faut attendre un moment plus propice, alors que le premier ministre israélien, à la tribune de l'Assemblée générale de l'ONU, refuse tout État palestinien au mépris des résolutions 242 et 338, que la Knesset vote l'annexion de la Cisjordanie et que l'armée israélienne, dans la poursuite du génocide en cours, s'active à raser Gaza et le cœur des villes palestiniennes de Cisjordanie.

Quelle immonde culpabilité porte en soi Ignazio Cassis pour empêcher Israël d'anéantir le peuple palestinien ?

Je rappelle que le 22 septembre, la Suisse, par la voix de Ignazio Cassis, réitérait le soutien à la Déclaration de New York qui engage les États à des étapes concrètes pour mettre fin à la guerre à Gaza, mettre en œuvre la solution à deux États et parvenir à l'intégration régionale. Mais dans un double discours indigne de l'État dépositaire des Conventions de Genève, Ignazio Cassis et le Conseil fédéral refusent toute mesure à l'égard d'Israël.

Or, comme tous les autres États signataires des Conventions de Genève et de la Convention pour la prévention et répression du crime de génocide, la Suisse à l'obligation légale d'agir afin de ramener les États qui les violent à les respecter.

Le commentaire des Conventions de Genève précise qu'au-delà des démarches diplomatiques, les États peuvent pour accroître la pression adopter des mesures politiques, commerciales, migratoires et

même culturelles. La Cour internationale de justice a rappelé cette obligation dans son dernier avis consultatif du 24 juillet 2025 relatif à l'occupation illégale du territoire palestinien occupé par Israël. Plus encore, l'annexe à la récente Déclaration de New-York présente une longue liste des mesures à mettre en œuvre pour la réalisation progressive de la solution des deux États. Ces mesurent incluent bien sûr et avant tout le cessez le feu à Gaza et la libération des otages, mais aussi la reconnaissance de la Palestine, l'unification de la bande de Gaza avec la Cisjordanie, l'appui politique et financier à l'Autorité palestinienne pour lui permettre de gouverner seule sur l'ensemble du territoire palestinien, l'appui à la réforme de la gouvernance de l'Autorité palestinienne, le renforcement de l'aide au Croissant Rouge palestinien et à l'UNRWA pour répondre aux besoins essentiels de la population et, en vue du post-conflit, notamment la mise en place d'une force de stabilisation de l'ONU.

Refuser toute mesure fondée sur le droit international ou la reprise de sanctions de l'Union européenne pour amener Israël à respecter le droit international et à mettre fin au génocide à Gaza, en se contentant de paroles, de communiqués de presse et de gestes diplomatiques, alors que le DFAE sait pertinemment que cela n'a aucun effet sur le gouvernement israélien, relève clairement d'un soutien au projet sioniste du Grand-Israël et de la complicité au crime de génocide en cours.

Il nous appartient en tant que Socialistes, de concert avec toutes les forces de la société civile et en solidarité avec le peuple palestinien, de convaincre le Conseil fédéral et le parlement à sortir de l'emprise d'Israël et des USA.

DES LIVRES ET DES FILMS

Les livres, podcasts, films, sont une source inépuisable pour se construire une vision du monde, renforcer ses intuitions politiques, questionner et dénoncer les inégalités. Causes Communes propose ici quelques critiques d'oeuvres. Si, en plus de faire réfléchir, cette petite sélection invitait chacun-e à aller acquérir un de ces ouvrages dans une librairie indépendante de Genève, nous en serions comblé-es.

Le fil de l'histoire raconté par Ariane & Nino — Le conflit israélo-palestinien
de Fabrice Erre
et Sylvain Savoia
Éditions Dupuis, collection
« Jeunesse », 2024

Expliquer à des enfants un siècle d'histoire marqué par la guerre, l'exil et les échecs diplomatiques, mission impossible ? Plutôt que d'éviter le sujet, aidez-vous de cet album consacré au conflit israélo-palestinien, et de ses deux personnages Ariane et Nino, qui serviront de guides aux enfants pour découvrir les moments clés d'une « histoire sans fin » (le sous-titre du livre, ndlr) sionisme d'Herzl, colonisation anglaise de la région, déclaration Balfour de 1917, Shoah, création de l'État d'Israël, Nakba, les guerres successives, les tentatives de paix, les colonies et les check points... jusqu'à l'attaque du 7 octobre. Certes, la brièveté du format oblige à simplifier, mais ce petit livre donne aux plus jeunes une première compréhension, aussi équilibrée que possible, d'un conflit sans fin. Notons néanmoins que la rédaction de l'ouvrage ne devant s'être arrêtée que peu de temps après le 7 octobre, l'ampleur de la catastrophe en cours à Gaza n'y est que très relatif.

With Hasan in Gaza
réalisé et produit
par Kamal Aljafari
présenté en août 2025
au Festival du film de Locarno

Le documentaire *With Hasan in Gaza* de Kamal Aljafari, présenté en ouverture de la compétition internationale à Locarno cet été, est bien plus qu'un film. C'est un acte de résistance et de mémoire. Composé d'images miraculeusement retrouvées, tournées en novembre 2001, le film suit le réalisateur et Hasan, un habitant de Gaza, dans un road trip à la recherche d'un ami d'enfance rencontré en prison. Ces séquences, oubliées sur des bandes MiniDV qui risquaient de s'effacer avec le temps, refont surface vingt-quatre ans plus tard. Aljafari, né à Ramla et basé à Berlin, dépeint avec une grande sobriété la vie quotidienne à Gaza, avant les destructions massives. On rencontre des enfants jouant sur la plage, les marchés animés, les rires dans les rues. Aujourd'hui, ces images prennent une dimension tragique. On se demande, sans aucun moyen de le savoir, si les personnes qu'on voit à l'écran sont encore en vie. Ce film offre une chronique brute, poétique et douloureuse d'un territoire et d'un peuple.

Un historien à Gaza
de Jean-Pierre Filiu
éditions Les Arènes, 2025

Ce livre est un témoignage rare, sincère et profondément humain. Pendant un mois, de décembre 2024 à janvier 2025, l'auteur a vécu dans l'enclave palestinienne aux côtés des populations déplacées, intégré à une mission de Médecins sans frontières. Ce livre est un carnet de bord, modeste et percutant, où l'historien devient témoin. Filiu qui a connu la Syrie, l'Afghanistan, la Somalie et l'Ukraine affirme n'avoir jamais rien expérimenté de similaire. À Gaza, la destruction est totale, la vie réduite à ses besoins les plus basiques. Et pourtant, Filiu ne cède ni au pathos, ni à la propagande. En historien, il revient aussi sur l'histoire de Gaza, traversée par les civilisations, et sur les choix politiques qui ont mené à son enfermement : le blocus, les divisions entre le Hamas et l'Autorité palestinienne et évidemment les nombreuses offensives israéliennes. L'auteur juge avec mesure, sans excuser personne, mais en rappelant inlassablement que ce sont toujours les civils qui paient.

Israël – Les ministres du chaos
réalisé par Jérôme Sesquin
coproduction Yuzu Productions, Arte, RTS, RTBF, NHK, LCP, Radio Canada

2024, diffusé sur Arte
disponible sur Arte.fr

Ce documentaire enquête sur l'ascension au sein du gouvernement Netanyahu depuis 2022 de Bezalel Smotrich (ministre des Finances) et Itamar Ben-Gvir (ministre de la Sécurité nationale), deux figures d'extrême droite, et explore la manière dont leurs idées radicales influencent les politiques de l'État israélien, la démocratie israélienne et leur impact sur la situation dramatique à Gaza, et en Palestine en général.

Le récit qui y est fait relève plus de la dénonciation que d'une simple information : il présente Smotrich et Ben-Gvir comme les artisans d'une politique de haine et de chaos, qui embrase la scène politique israélienne. En retraçant leurs parcours, il montre comment des idées autrefois marginales, notamment héritées du kahanisme, se sont imposées au cœur du gouvernement actuel, avec l'appui direct de B. Netanyahu, qui avait besoin de leur soutien pour échapper à la prison. Entre les archives, les discours publics ainsi que les témoignages d'intellectuels, de militant·es palestinien·es et d'anciens Premiers ministres (Ehud Barak ou Ehud Olmert, qui passent presque pour des chantres du pacifisme), c'est un documentaire indispensable pour comprendre les tensions actuelles de la politique israélienne, qui n'échappe ni à la vague d'extrême droite, ni à ses méthodes radicales. On regrette néanmoins un certain manque de perspective historique sur la politique israélienne, ses racines et ses développements notamment vis-à-vis de la colonisation des territoires palestiniens, qui ont aussi conduit à l'arrivée au pouvoir de l'extrême droite.

POSITION DU PARTI SOCIALISTE GENEVOIS SUR LE CONFLIT ISRAËLO-PALESTINIEN, LA GUERRE À GAZA ET L'OCCUPATION ISRAËLIENNE

LA SUISSE FACE AU DROIT INTERNATIONAL. LE DEVOIR D'AGIR

Cette position du Parti Socialiste Genevois sur le conflit israélo-palestinien a été adoptée, à l'unanimité des membres présent-e-s, le 14 février 2025 en assemblée générale. Sa raison d'être est de fonder et orienter les actions du PSG et des sections communales concernant la guerre à Gaza et l'occupation israélienne.

Préambule

Le Parti Socialiste Genevois s'engage à tout faire pour contribuer à mettre fin aux violations des droits humains en Palestine occupée comme en Israël. Tenu par l'exigence morale de Ville hôte des Conventions de Genève et de Genève, capitale des droits humains, notre Parti s'engage à ne rien céder sur la défense résolue de ces droits. Afin de bien séparer la situation en Palestine occupée et en Israël de la situation à Genève, et afin de ne laisser aucune chance à ce conflit de vicier la bonne entente et la coexistence pacifique de communautés que ce conflit pourrait affecter à Genève, nous nous engageons hier, comme aujourd'hui et demain, à dénoncer systématiquement et avec vigueur toute forme d'antisémitisme, de racisme et de xénophobie et à lutter contre celles-ci de toutes nos forces.

Notre Parti s'engage à veiller à ce que les autorités de notre canton et de notre pays fassent appliquer le droit international et se conforment aux jugements et avis juridiques des instances internationales dans les domaines des droits humains, du droit humanitaire et des droits des peuples. Observant avec consternation que les rapports des organisations non gouvernementales, les appels des rapporteuses et rapporteurs spéciaux des Nations Unies, et même les avis et jugements récents de la Cour internationale de justice sont accueillis avec tiédeur, dans un silence gêné et suivi de si peu d'effets, nous considérons, si nous n'agissons pas, que le risque est immense d'un très dangereux discrédit des instances comme la Cour pénale internationale ou la Cour internationale de justice, ainsi que des instruments de protection des droits humains et du droit humanitaire, qui participent à l'ancrage de nos sociétés modernes dans le respect du droit. Le risque de l'établissement de doubles standards est bien réel, avec un risque d'aggravation des tensions et des ruptures entre différents peuples et communautés.

Cessez-le-feu durable

Le 7 octobre 2023, la branche armée du Hamas et d'autres groupes armés palestiniens dans la bande de Gaza ont lancé une attaque hors de la barrière de séparation avec Israël. Cette attaque a provoqué la mort d'environ 1'200 personnes dont 809 civils; des milliers de personnes ont été blessées, des personnes ont été torturées et victimes de violences sexuelles. 252 personnes ont également été prises en otage, une centaine restant en captivité à ce jour. Ces actes ont été qualifiés de crimes de guerre et de crime contre l'humanité par le Procureur de la Cour pénale internationale. Une requête en mandat d'arrêt a été déposée le 20 mai 2024 contre trois hauts dirigeants du groupe armé palestinien. En réaction aux crimes de guerre du Hamas du 7 octobre 2023, le gouvernement israélien a mené une nouvelle guerre dans la bande de Gaza sous blocus aux conséquences effroyables, qui en raison des crimes de guerre commis depuis lors par l'armée israélienne, ont amené la Cour pénale internationale à émettre le 21 novembre 2024, des mandats d'arrêts contre le premier ministre Benjamin Netanyahu et l'ancien ministre de la défense Yoav Gallant, en même temps que ceux concernant les dirigeants du Hamas.

Plus de 1,9 millions de personnes ont été déplacées. Selon l'UNICEF, en date du 16 janvier 2025; plus de 46'645 sont mortes dont plus de 14'500 enfants; 110'012 personnes ont été blessées dont plus de 24'940 enfants et 11'200 personnes disparues proba-

blement sous les décombres. En moyenne, ce sont environ 130 personnes qui ont été tuées chaque jour à Gaza au cours des dix derniers mois. En juillet 2024, un groupe de chercheurs évoquait plus de 186'000 morts directs et indirects. En date du 2 septembre 2024, ce sont 213 membres de l'UNRWA (United Nations Relief and Works Agency for Palestine Refugees in the Near East) qui étaient annoncés morts. Plus de 145 journalistes ont été tués par l'armée israélienne depuis octobre 2023, dont au moins 35 ciblés ou tués en raison de leur travail. Un tiers des journalistes tués dans le monde en 2024 l'ont été par les seules forces armées israéliennes. La plupart des morts sont des femmes et des enfants. Le manque d'hygiène dû à la destruction quasi totale des infrastructures met les femmes dans une grande précarité et fragilité. Les enfants sont privés d'école et d'apprentissage et le risque est grand que ces enfants soient séparés de leur famille.

«Cette situation inimaginable est due en grande partie aux manquements récurrents des forces de défense israéliennes aux règles de la guerre», a déploré M. Volker Türk, Haut-Commissaire aux droits de l'homme de l'ONU. Le Haut-Commissariat de l'ONU aux droits de l'homme (HCDH) indique avoir documenté de graves violations du droit international humanitaire tant par l'armée israélienne que par les groupes armés palestiniens, y compris la branche armée du Hamas. «Alors que le monde réfléchit et considère son incapacité à empêcher ce carnage», le Haut-Commissaire aux droits de l'homme demande instamment à toutes les parties d'accepter un cessez-le-feu durable immédiat, de déposer les armes et d'arrêter le massacre une fois pour toutes. «Les otages doivent être libérés. Les Palestiniens détenus arbitrairement doivent être libérés. L'occupation illégale d'Israël doit cesser et la solution des deux États convenue au niveau international devenir une réalité». L'armée israélienne a procédé à une destruction systématique des hôpitaux, écoles, installations sportives, bibliothèques, musées, bâtiments historiques, mosquées et églises. A la mi-mars 2024, après les premiers morts de faim, le Secrétaire général de l'ONU, comme les organisations internationales humanitaires, ont alerté sur l'urgence imminente d'une famine fulgurante du peuple palestinien de Gaza en raison du refus d'Israël de faire entrer à Gaza suffisamment d'eau et d'aide

humanitaire en faveur de la population civile palestinienne. Pour la Rapporteuse spéciale de l'ONU sur la situation des droits de l'homme dans les territoires palestiniens occupés depuis 1967, Mme Francesca Albanese, dans son intervention armée à Gaza, Israël a «aboli de facto la distinction entre les biens de caractère civil et les objectifs militaires (...) Cette stratégie peut raisonnablement être interprétée comme une politique génocidaire.» Le risque plausible de génocide en cours à Gaza fait suite à sept campagnes meurtrières majeures : en juillet-novembre 2006, de décembre 2008 à janvier 2009, novembre 2012, juillet-août 2014, mai 2021, mars 2022 et mai 2023. En outre, en 2018-2019, les manifestations pacifiques de la Grande Marche du retour devant la barrière militarisée avec Israël s'étaient soldées par 322 personnes tuées et 33'141 blessées, la plupart victimes de tirs au fusil d'une centaine de franc-tireurs de l'armée israélienne, selon un bilan de médecins et chercheurs de l'OMS dans la revue médicale Lancet. La population de la bande de Gaza vit donc sous le feu régulier des bombardements israéliens depuis bientôt vingt ans. De nombreuses voix se sont élevées pour exiger un cessez-le feu et inviter le Conseil Fédéral à agir. Dès novembre 2023, et notamment par la Résolution adoptée à l'unanimité par le Congrès de mars 2024, le Parti Socialiste Genevois a appelé à un cessez-le-feu durable immédiat et à l'acheminement d'aide humanitaire d'urgence à Gaza. Après 15 mois de guerre, une première trêve a débuté le dimanche 19 janvier. Il s'agit d'un cessez-le-feu durable provisoire. L'avenir reste incertain au vu notamment des déclarations du samedi 18 janvier de Benjamin Netanyahu : «nous nous gardons le droit de reprendre la guerre si besoin et avec le soutien des Etats-Unis», et, le cas échéant, «nous le ferons avec plus de force». Les efforts pour un cessez-le-feu durable doivent se poursuivre.

*Conscient qu'il n'y a pas
de paix possible sans justice,
le PSG s'engage pour
un cessez-le-feu
durable*

Dénonce le risque de passer de l'indignation à l'indifférence et la perpétuation des

destructions massives de toutes les structures sanitaires, éducatives, culturelles, sportives et religieuses, des immeubles d'habitation à Gaza, et la poursuite des déplacements forcés de la population dans des zones ensuite ciblées et bombardées.

Déplore le fait que la densité des bombardements sur Gaza est d'une proportion plus importante que celle de la bombe nucléaire d'Hiroshima ou des bombardements américains en Irak avec des conséquences pour la population palestinienne impossibles à quantifier.

Condamne le drame humanitaire qui continue de se dérouler à Gaza, ainsi que les attaques et assassinats organisés de Palestiniens par des colons en Cisjordanie sous l'œil bienveillant de l'armée israélienne.

Soutient la mobilisation, en particulier les appels à la grève de milliers d'Israéliennes et Israéliens qui exigent un cessez-le-feu durable, le rapatriement de leurs proches détenus par le Hamas et la fin de la guerre.

Affirme que rien ne peut justifier le crime de guerre commis par le Hamas le 7 octobre 2023 et la conviction que ce crime de guerre ne peut aucunement légitimer d'autres crimes de guerre et le massacre d'un peuple entier.

S'élève contre l'absence de prise en compte des victimes civiles lors de bombardements et attaques israéliennes à Gaza.

Appelle concrètement et immédiatement à un cessez-le-feu durable, et demande au Conseil Fédéral d'agir concrètement pour celui-ci et à la libération de toutes les otages.

Aide humanitaire

La brutalité invraisemblable et la disproportion manifeste de l'opération militaire israélienne a amené l'Afrique du Sud à dénoncer Israël auprès de la Cour internationale de justice, laquelle a rendu une ordonnance enjoignant à Israël de mettre un terme immédiat à tout acte interdit par la Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide. La Cour internationale de justice appelle à protéger les Palestiniens contre un risque réel et imminent de génocide. Le Secrétaire général de l'ONU, les responsables de nombreuses organisations humanitaires, comme de très nombreux pays et citoyen·nes du monde entier demandent un cessez-le-feu durable immédiat et qu'Israël laisse entrer dans la Bande de Gaza l'aide humanitaire suffisante pour l'ensemble de la population civile en grande souffrance. Au surplus, depuis le début de l'opération militaire à Gaza, en Cisjordanie occupée, plus de 500 civil·es ont été tué·es par les colons israélien ou les forces armées, en violation des Conventions de Genève. A Gaza, plus de 625'000 enfants sont profondément traumatisés et vivent dans des ruines. Ils sont privés d'école et d'apprentissage. La moitié d'entre eux pouvaient, auparavant, se rendre dans les écoles de l'UNRWA. Cela n'est plus possible aujourd'hui. La polio menace et la course contre la montre continue pour vacciner autant d'enfants que possible avant qu'il ne soit trop tard. Les risques pour les enfants sont terrifiants. A la réalité de la mort s'ajoutent les risques d'être séparés de leur famille du fait des déplacements, des arrestations et des ordres d'évacuations.

Conscient qu'il n'y a pas de paix possible sans justice, le PSG s'engage pour une aide humanitaire

Exige la prise de toutes les mesures nécessaires pour contribuer à l'acheminement urgent et massif d'aide humanitaire et médicale à Gaza et l'accueil de blessé·es à Genève.

Exige du Conseil d'Etat Genevois et du Conseil fédéral de faciliter toutes les démarches administratives, logistiques, financières et médicales pour l'accueil et le traitement dans des hôpitaux genevois et suisses des victimes de la guerre à Gaza et de leurs accompagnantes et accompagnants et d'y contribuer.

S'engage pour obtenir l'accès inconditionnel de l'aide humanitaire et alimentaire à Gaza.

Reconnaît le rôle essentiel de l'UNRWA hier comme aujourd'hui, tout particulièrement à Gaza, appelle le Conseil Fédéral à renforcer son appui financier à cette institution, et invite le Conseil d'Etat genevois à contribuer financièrement à l'UNRWA.

Droit international

L'avis de droit de la CIJ du 19 juillet 2024 a déclaré l'occupation et l'annexion des territoires palestiniens par Israël illégales et les lois et politiques israéliennes discriminatoires vis-à-vis des Palestiniens et Palestiniennes. A ce propos, dans cet avis consultatif dont il faut peser le poids juridique et historique, la CIJ a observé que les lois et mesures mises en place par Israël en Cisjordanie et à Jérusalem, imposent à la population palestinienne un régime de séparation quasi complet qui favorise les colons transférés par Israël dans le territoire occupé. Selon la CIJ, ce régime comporte la violation de l'article 3 (ségrégation raciale et apartheid) de la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discriminations raciales.

Erika Guevara Rosas, directrice générale de la recherche, du plaidoyer et des politiques à Amnesty International, a déclaré que l'occupation était l'un des principaux piliers du système d'apartheid qu'Israël utilise pour dominer et opprimer les Palestiniens et Palestiniennes. Ce système a causé des souffrances d'une ampleur massive. Des Palestiniens ont vu leurs logements détruits, Israël s'est approprié leurs terres, qui ont été utilisées pour construire et étendre des colonies. Ces personnes ont été la cible de restrictions étouffantes affectant tous les aspects de leur vie quotidienne, notamment par la séparation de leur famille, les restrictions de leur droit de circuler librement et la privation de leur accès à la terre, à l'eau et aux ressources naturelles. L'avis de la CIJ intervient alors qu'Israël se livre à des violations flagrantes, à une échelle catastrophique, du droit international humanitaire, en menant des attaques meurtrières et illégales dans le cadre de son offensive dans la bande de Gaza occupée, dont le bilan civil est sans précédent. Israël a également intensifié les accaparements illégaux de terres en Cisjordanie occupée et a autorisé la construction de toujours plus de colonies à Jérusalem-Est, occupée et annexée illégalement, ce qui a renforcé et perpétué l'occupation illégale. Les autorités israéliennes ont par ailleurs systématiquement enfreint les mesures conservatoires prononcées par

la CIJ en vue d'empêcher le génocide à Gaza. Israël ne doit pas être autorisé à piétiner le droit international plus longtemps. Dans son avis juridique consultatif du 19 juillet 2024 (« Conséquences juridiques découlant des politiques et pratiques d'Israël dans le territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est. »), la CIJ a qualifié d'illicite la présence continue d'Israël sur l'unité territoriale de la Cisjordanie, de Jérusalem Est et de la bande de Gaza (Territoire palestinien occupé), que ce soit sous forme d'occupation militaire, de colonisation et d'annexion ou de restrictions à la liberté de circulation. Dans son avis juridique la CIJ conclut qu'Israël doit mettre fin à cette situation dans les plus brefs délais. La Cour a aussi rappelé que les Etats membres des Nations-Unies ont l'obligation de coopérer avec l'ONU afin de réaliser le droit à l'autodétermination du peuple palestinien, et d'empêcher les échanges commerciaux ou les investissements qui aident au maintien de la situation illicite créée par Israël dans le Territoire palestinien occupé. Le Conseil fédéral doit donner une réponse qui soit à la hauteur de ses obligations d'Etat membre des Nations Unies, à l'avis consultatif de la CIJ du 19 juillet 2024. Si nous sommes aujourd'hui pris dans une telle catastrophe, c'est bien parce que les Etats occidentaux, USA et Europe en tête, ont laissé Israël commettre des violations répétées du droit international et des droits humains. Cet effondrement moral et politique concerne directement Genève, berceau des conventions éponymes, siège de l'ONU et de nombreuses organisations internationales.

Conscient qu'il n'y a pas de paix possible sans justice, le PSG s'engage pour le droit international et tout processus de paix

Rappelle que la résolution 181 de l'ONU légitimant la création de l'Etat d'Israël affirme aussi la légitimité de la création d'un Etat palestinien (« arabe »).

Affirme le caractère illégal de l'occupation du territoire Palestinien tel que rappelé par la Cour internationale de Justice (CIJ) et la perpétuation d'un régime d'apartheid dans les territoires occupés par Israël.

Dénonce les déclarations niant l'humanité des Palestiniens de la part de ministres du gouvernement Israélien.

Condamne le fait que les armes fournies particulièrement par les USA et ses alliés occidentaux traumatiseront à jamais la population et la jeunesse Palestinienne et laisseront des dommages écologiques monumentaux.

Condamne le non-respect systématique du droit international et des résolutions de l'ONU de la part de tous les gouvernements Israéliens depuis sa création.

Dénonce la torture systématique des prisonnier·ères par Israël telle que dénoncée par l'organisation de défense des droits humains israélienne B'Tselem dans un rapport avec notamment un « usage de la torture systématique, généralisé et prolongé », mis en œuvre par le gouvernement israélien.

Reconnait la Nakba et le droit des victimes à une réparation, soit un droit au retour des réfugié·es et/ou une indemnisation, dans le cadre de modalités restant à négocier.

Demande le retrait de l'armée d'occupation israélienne de Gaza, de Cisjordanie et de Jérusalem-Est.

Condamne avec la plus grande fermeté les crimes de guerre du 7 octobre commis par le Hamas et d'autres groupes armés qui visaient des civils.

Soutient les associations israéliennes et palestiniennes défendant les droits humains ou qui militent pour la paix.

Appelle le Conseil d'État genevois et le CF à renforcer le financement des organisations palestiniennes et israéliennes qui s'engagent pour le respect du droit international, des droits humains, de la paix.

Participe au mouvement local de protestation, soutient le camp de la paix en Israël ainsi que les personnalités et groupes de personnes qui sont contre la guerre à Gaza et contre la colonisation, tout particulièrement à Genève et en Suisse.

Dénonce l'état de colonisation et d'apartheid poursuivi par Israël envers le peuple palestinien et s'engage à tout faire pour y mettre fin.

Demande au Conseil fédéral d'exiger du gouvernement de l'Etat d'Israël de se conformer sans restriction à l'ordonnance de la CIJ du 26 janvier 2024 concernant le risque de génocide du fait de ses opérations militaires dans la bande de Gaza.

Demande au CF de s'engager concrètement dans un processus de paix au Moyen-Orient fondé sur le respect du droit international et le droit à l'autodétermination des peuples palestinien et israélien afin d'obtenir une fin rapide de l'occupation, comme le rappelle l'avis de droit de la CIJ.

Reconnait le droit du peuple palestinien à résister à l'occupation illicite de son territoire.

Appelle le Conseil fédéral à reconnaître bilatéralement la Palestine en tant qu'Etat dans les frontières internationalement reconnues de 1967 afin de renforcer les chances de la paix et à mettre un terme aux échanges commerciaux et financiers entre la Suisse et les colonies de peuplement (cf. avis de la CIJ). Invite le CF à réviser la position de la Suisse sur l'admission pleine et entière de la Palestine à l'ONU.

S'engage à ce que la Suisse applique sans condition le droit international et se conforme aux jugements, aux ordonnances et aux avis juridiques des instances judiciaires internationales dans les domaines des droits humains, du droit humanitaire et des droits des peuples et à faire pression sur le Parti Socialiste Suisse dans ce sens.

Enjoint le Conseil fédéral d'agir avec détermination et rapidité pour organiser la conférence « des Hautes Parties contractantes à la quatrième Convention de Genève, relative à la protection des personnes civiles en temps de guerre, pour que celles-ci examinent les mesures à prendre pour faire appliquer la Convention dans le Territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est », comme le lui demande l'Assemblée générale de l'ONU.

Exige le respect du droit international et du droit pénal international, soutient la justice internationale, que ce soit la CIJ ou la Cour pénale internationale (CPI). Personne n'est au-dessus du droit public international et du droit pénal international. La Suisse est tenue de mettre en œuvre les décisions de la CIJ.

S'engage à tout faire pour faire cesser immédiatement violences et assassinats en Cisjordanie et à Jérusalem-Est par l'armée israélienne. Contraires aux Convention de Genève, elles se sont poursuivies et accentuées pendant la guerre de Gaza, malgré les demandes d'arrêt répétées depuis des années par l'ONU.

Refuse tout double standard dans le respect des droits humains.

Appelle le Conseil fédéral à s'engager et à concrétiser les mesures ordonnées par la CIJ et à reprendre les sanctions internationales déjà prises ou qui le seront par l'UE ou l'ONU envers le gouvernement israélien.

Boycott

La Cour Européenne des Droits de l'Homme (CEDH) a reconnu que l'appel au boycott relève de l'expression politique protégée par l'article 10 de la Convention Européenne des droits de l'Homme et ne peut pas, en lui-même, être qualifié comme un appel à la discrimination, pour autant qu'il ne s'accompagne pas d'appels à la haine ou à la violence. Le Conseil fédéral doit cesser et empêcher tout rapport commercial ou militaire avec des entreprises ou avec des entités publiques israéliennes ou opérant en Israël susceptibles d'appuyer l'occupation et la colonisation du Territoire palestinien ou ses opérations militaires en Cisjordanie, à Jérusalem-Est et dans la Bande de Gaza. L'Etat d'Israël a ignoré jusqu'à présent les mesures conservatoires ordonnées par la Cour internationale de Justice dans son ordonnance du 26 janvier 2024, qui l'enjoignent à prendre toutes les mesures en son pouvoir pour prévenir et punir l'incitation directe et publique à commettre un génocide à l'encontre des Palestiniens de la bande de Gaza. Le respect des décisions de justice, l'exigence d'observer le droit international, la condamnation d'une occupation illicite, représentent pour le PSG une obligation morale, juridique et politique.

*Conscient qu'il n'y a pas
de paix possible sans justice,
le PSG s'engage pour le boycott*

Appelle le CF à mettre un terme à toute collaboration militaire avec Israël et toute livraison de matériel militaire vers Israël.

Appelle le CF à ne pas traiter dans le cercle consulaire de Tel Aviv les demandes provenant de colons suisses domiciliés dans les colonies.

Attend du CF qu'il interdise l'entrée en Suisse de tout colon israélien des territoires occupés et à tout faire pour ne pas consolider les colonies de peuplement.

Appuie les appels à l'embargo militaire et dénonce les entreprises suisses qui tissent des liens avec l'industrie israélienne de l'armement et des technologies sécuritaires israéliennes.

Appelle le CF à interdire l'importation des biens et services provenant des colonies, à tout le moins d'obliger l'étiquetage des produits provenant des colonies.

Soutient les revendications des mouvements étudiants des universités et hautes écoles pour le boycott des institutions scientifiques israéliennes compromises avec la colonisation, le nettoyage ethnique, la stratégie et la tactique militaires offensives, la recherche et le développement technologique à fins militaires et l'industrie de l'armement.

Soutient la collaboration scientifique et culturelle avec les chercheurs et chercheuses, les artistes et intellectuel·les indépendant·es ou dissident·es, ainsi que les structures scientifiques, juridiques et culturelles qui dénoncent l'occupation, la colonisation et l'apartheid dans les territoires occupés. Nous défendrons leur droit à la liberté d'expression et dénoncerons toute tentative de faire taire leurs voix.

Soutient le boycott des productions culturelles sponsorisées par le ministère israé-

lien des affaires étrangères et les ambassades israéliennes, dont il est démontré qu'elles participent au marketing d'Israël à l'étranger.

Soutient les initiatives scientifiques et culturelles qui visent à préserver le patrimoine culturel palestinien et à promouvoir la recherche scientifique, les arts et la culture palestiniens.

Soutient toute initiative de la société civile genevoise visant à dénoncer les violations du droit humanitaire par l'État d'Israël, ainsi que les complicités d'autres États et d'institutions publiques, d'instituts financiers et d'entreprises privées dans ces violations.

Soutient toute mesure visant à assurer la protection de la population civile dans le territoire palestinien occupé.

Appelle les communes genevoises et le canton de Genève à enquêter sur une base éthique sur les participations publiques dans les fonds d'investissements et à éviter toute collusion avec l'occupation israélienne et la conduite des hostilités dans le Territoire palestinien occupé.

**Discriminations, racismes,
antisémitismes**

Nous ne résoudrons évidemment pas le conflit au Proche-Orient depuis nos fauteuils, mais il est fondamental de sortir du silence et de la gêne, de la peur ou du déni en ayant une position claire. Cela, afin de ne pas blesser ou être blessé·es par ce qui se déroule certes à des milliers de kilomètres de Genève, mais en même temps au cœur de chacun·e d'entre nous, avec des conséquences parfois très concrètes. Certains ont été ou se sont senti·es agressé·es, d'autres sont allé·es en garde à vue pour avoir exprimé une opinion, d'autres ont été amendé·es, certain·es ne veulent ou ne peuvent plus sortir de leur maison. Des amitiés ont été questionnées, des colères ont jailli ou menacent d'exploser. Les digues de retenues semblent bien fragiles. Ce que les fissures laissent voir est menaçant. Sur cette ligne de crête, le PSG veut tracer une voie, souhaite faire entendre sa voix, celle d'une parole forte sur ce conflit, sans nier qu'il puisse en exister d'autres, et en rendant au maximum hommage à la pluralité des avis. Notre volonté réaffirme nos

valeurs socialistes, universelles et internationalistes, basées sur le respect des droits humains, du droit international humanitaire, du droit à l'autodétermination, et du refus de toute forme de discrimination ou de racisme.

*Conscient qu'il n'y a pas
de paix possible sans justice,
le PSG s'engage contre
les discriminations*

S'engage pour que le Conseil d'Etat genevois et le Conseil fédéral prennent toutes les mesures nécessaires pour assurer à Genève et en Suisse la sécurité et la coexistence pacifique de toutes les communautés présentes sur notre territoire.

S'engage à lutter contre toutes les formes de discrimination et de racisme.

Reconnait la souffrance des victimes des crimes de guerres du 7 octobre, celle de leurs proches, ainsi que la peur ressentie en Israël et ailleurs par les communautés juives.

Dénonce avec force tout acte et propos antisémites dans le cadre de la Déclaration de Jérusalem.

Défend la liberté d'expression et la liberté d'opinion, refuse la criminalisation et la stigmatisation de l'engagement et de la solidarité avec le peuple palestinien, refuse l'instrumentalisation de l'antisémitisme pour délégitimer la solidarité avec le peuple palestinien. L'épouvantail de l'antisémitisme est agité depuis de nombreuses années par les officiels israéliens et certains défenseurs d'Israël dans notre pays, dans le but de neutraliser la critique des pratiques israéliennes contre le peuple palestinien. Notre parti refuse que la juste lutte contre l'antisémitisme soit ainsi instrumentalisée et vidée de sa substance. Toute forme de discrimination basée sur la stigmatisation de l'origine sociale ou culturelle, ou de la conviction politique ou confessionnelle est inacceptable. Elle doit être et sera combattue sans relâche.

disponible en ligne www.ps-ge.ch

TRUMP VEUT TRANSFORMER GAZA EN CÔTE D'AZUR



NUMÉRO 66

CAUSES
COMMUNES

